

BILAN EXPORT DES PME ET ETI FRANÇAISES 2022



BILAN EXPORT DES PME ET ETI FRANÇAISES 2022

Réalisé par Business France
pour le compte de la Team France Export

Édito

OLIVIER BECHT
Ministre délégué chargé du Commerce extérieur,
de l'Attractivité et des Français de l'étranger



La publication de ce bilan par Business France est l'occasion de revenir sur le tournant que représente l'année 2022 pour les exportations des PME et ETI françaises.

Sur le plan international, l'année 2022 a été contrastée, entre reprise du commerce mondial post-pandémie, effets de l'invasion russe en Ukraine et une facture énergétique qui a lourdement pesé sur la balance commerciale de la France.

Sur le plan national, la réélection du Président de la République pour un second mandat a engagé notre pays dans la voie de la poursuite des réformes qui, depuis 2017, stimulent la réindustrialisation, la compétitivité des entreprises, l'économie et l'emploi.

C'est dans ce contexte que les exportations des PME et ETI françaises affichent un bilan positif : en croissance dans toutes les régions du monde, le montant total de nos exportations a dépassé de plus de 15 % celui d'avant la crise sanitaire.

Les exportations françaises de biens ont connu une progression de 18,5 % et celles des services de 27 %, dégageant un excédent de 50 Md €.

La France conserve ainsi en 2022 son leadership mondial dans certains secteurs, tels les vins et spiritueux, les parfums et cosmétiques, l'aéronautique et le spatial, le luxe ou encore l'agricole et l'agroalimentaire.

Ce sont en 2022 pas moins de 145 700 entreprises qui exportent : une augmentation de plus de 10 000 entreprises en un an !

C'est sur cette dynamique – engagée depuis le lancement de la stratégie de Roubaix et la constitution de la Team France Export en 2018 – que j'ai voulu capitaliser, en imaginant dès ma nomination au gouvernement en juillet 2022, de nouvelles mesures pour mieux préparer, accompagner et faire réussir nos entreprises à l'export.

« Bras armé à l'international » de *France 2030*, le plan « Osez l'export », que j'ai présenté le 31 août 2023, est le fruit des échanges que j'ai eus avec les membres et partenaires de la TFE, mais aussi avec chaque dirigeant ou salarié d'entreprise rencontré sur le terrain, dans mes fonctions ministérielles, mais aussi depuis plus de vingt ans comme élu local et national.

En lançant une opération de porte-à-porte pour convaincre les entrepreneurs de se lancer à l'export, en les formant davantage et mieux aux enjeux de l'export, en les aidant à recruter du personnel dédié à leur stratégie export, en accompagnant plus de 5 000 entreprises par an sur les salons internationaux, en s'appuyant sur la marque France - lancée le 31 octobre 2023 - pour valoriser l'image des produits français à l'international, en accompagnant à l'international les lauréats *France 2030*, en favorisant les contacts avec les acheteurs étrangers, en facilitant l'accès aux financements export, nous pourrions atteindre l'objectif que j'ai fixé : 200 000 entreprises exportatrices à l'horizon 2030.

Il faut donc lire ce bilan 2022, clair et détaillé, comme le prologue d'une nouvelle odyssée pour les exportations des PME et ETI françaises.

Édito

ALAIN DI CRESCENZO
Président de CCI France



NICOLAS DUFOURCQ
Directeur Général de Bpifrance



LAURENT SAINT-MARTIN
Directeur Général de Business France



2022, c'est une année charnière pour nos PME et ETI à l'export, avec la poursuite de la croissance à deux chiffres de leurs exportations. 2022 est une année de fierté française, avec un niveau d'exportations qui a su dépasser largement le niveau pré-pandémique. Les 1 000 personnes qui constituent la Team France Export (TFE) de terrain, partout en France et à l'étranger, ont contribué puissamment à ces résultats et nous tenons aujourd'hui collectivement à saluer leur travail. 2022, c'est un niveau marquant d'activité pour la TFE : 13 000 entreprises accompagnées, soit 23 % de plus qu'en 2021 ; parmi elles, 10 500 entreprises projetées sur de nouveaux marchés ou ayant développé leurs positions à l'international, soit 30 % de plus qu'en 2021. 2022, c'est aussi l'occasion d'un bilan d'étape, 5 ans après la naissance de la Team France Export, en 2018 : au total, ce sont 31 500 PME et ETI françaises qui ont bénéficié de notre accompagnement, en France ou à l'étranger.

Concrètement, ces chiffres se traduisent par une empreinte tangible, par un impact réel sur l'économie française, dont nous pouvons être fiers :

- D'abord, en termes de résilience et de croissance à l'export :
94 % des entreprises, accompagnées par la TFE, qui ont exporté en 2021 ont poursuivi leur développement international en 2022 contre 76,9 % au niveau national. Et la part des PME et ETI aidées ayant concrétisé un ou plusieurs courants d'affaires a augmenté de près de 30 %.
- Aussi, et surtout, en termes de chiffre d'affaires et d'emplois, sur notre territoire :
L'accompagnement par notre alliance d'opérateurs publics a permis, en 2022, de générer 1,7 Md€ de chiffre d'affaires additionnel pour les PME et ETI accompagnées, soit en moyenne 167 000 € par entreprise. C'est 18 % de plus qu'en 2021. Ce gain supplémentaire a bien sûr un impact direct sur l'emploi : ce sont 23 600 emplois supplémentaires qui ont été créés ou programmés par ces entreprises en France, soit 54 % de plus qu'en 2021 (*enquête d'impact Institut Ipsos*).

Les résultats sont là : la TFE s'impose désormais comme un acteur majeur de notre ambition collective de redressement de notre balance commerciale.

Les résultats sont là, mais il nous faut encore accélérer, car les entreprises nous font confiance et nous le demandent : plus des trois-quarts des entreprises que nous accompagnons prévoient ainsi un développement de leur activité à l'international au cours des douze prochains mois. Nous avons ainsi retrouvé le niveau de confiance observé en 2019, avant la crise sanitaire.

Par ailleurs, dans un contexte international où les crises, la fragmentation, et les incertitudes se multiplient, les entreprises attendent de notre TFE qu'elle joue encore davantage son rôle de boussole et d'aiguilleur en termes d'opportunités, de moyens humains et financiers, face à des marchés de plus en plus complexes, et face à une concurrence de plus en plus exacerbée.

C'est la raison pour laquelle le Gouvernement a fait de notre Team France Export la clé de voûte de son Plan « Osez l'export » lancé le 31 août 2023 : prospection digitale et e-export, Académie de l'export, Volontariat territorial pour l'export, accompagnement collectif intensif... autant de défis que notre TFE est prête à relever pour accompagner nos PME et nos ETI vers l'international en formation de combat.

Cette aventure TFE, nous avons bien sûr à cœur de continuer de la développer avec chacune des Régions, pour décliner opérationnellement leurs SRDEII et optimiser leurs dispositifs de soutien export. Et nous le ferons en étroite collaboration avec l'ensemble de nos partenaires : filières professionnelles, Conseillers du Commerce Extérieur, partenaires privés en France et à l'étranger... Nous sommes tous mobilisés pour que l'export devienne une vraie marque de fabrique de notre économie.

Ensemble, invitons nos entreprises à la table du monde. Ensemble, osons l'export.

Sommaire

CHIFFRES-CLÉS 11

LA FRANCE DANS LE COMMERCE INTERNATIONAL 17

1

- I. Des exportations dynamiques malgré un contexte international tumultueux 18
- II. Les exportations françaises poursuivent leur forte progression 20
- III. L'Union Européenne demeure la principale cliente des exportations françaises de marchandises 21
- IV. Les secteurs du voyage et des transports ont porté les exportations de services 22
- V. La France a conservé en 2022 des parts de marché mondiales à l'export importantes dans de nombreux secteurs 22

LES PME ET ETI DANS L'EXPORT FRANÇAIS 27

2

- I. Les exportations des PME et ETI de nouveau en forte progression en 2022 28
- II. Les PME et ETI exportatrices plébiscitent les marchés européens 32
- III. L'ensemble des secteurs d'activité est représenté dans les exportations françaises 34
- IV. Les PME et ETI accompagnées par Business France expriment des freins et des besoins précis en terme de stratégie export 35

3

ACCOMPAGNEMENT DE LA TEAM FRANCE EXPORT 39

- I. Un accompagnement adapté à chaque entreprise 40
- II. « Osez l'export », un nouveau plan ambitieux pour générer plus d'exportateurs et d'exportations 47

4

PERFORMANCE À L'EXPORTATION DES PME ET ETI ACCOMPAGNÉES 51

- I. L'accompagnement de la Team France Export initie et contribue à pérenniser le développement à l'international des PME et ETI 52
- II. Les services proposés par Business France et les CCI contribuent significativement au développement à l'export des entreprises suivies 53
- III. les études menées par IPSOS pour le compte de Business France attestent de l'impact prospectif en termes de carnet de commande et de création d'emplois 54

POSTFACE 59



CHIFFRES-CLÉS

99 %

DES EXPORTATEURS SONT DES PME ET ETI

145 700

Un record historique
du nombre d'exportateurs en 2022

ETI



PME ET MICRO-ENTREPRISES



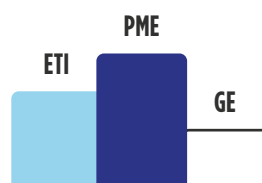
GE



Les PME et ETI réalisent

47 %

des exportations
soit **279,2 Md€**



SOURCES : DOUANES FRANÇAISES ET INSEE

LES EXPORTATIONS DES PME ET ETI CONTINUENT À CROÎTRE



Les exportations
des PME et ETI
sont en hausse de

13,7 %

+8 %

Le nombre de PME et de
microentreprises exportatrices
est en forte hausse en 2022

Le nombre d'ETI
augmente également mais dans
une moindre mesure
(+3%)

SOURCES : DOUANES FRANÇAISES ET INSEE

UNE DYNAMIQUE PORTÉE PAR UNE ACTIVITÉ SOUTENUE DE LA TEAM FRANCE EXPORT EN 2022

Près de
51 %
des exportations réalisées
par les PME et ETI sont le fait
d'entreprises
suivies par la Team France Export



63 %
des entreprises ont abordé au
moins un nouveau marché
avec l'aide de la Team France
Export

12 930 entreprises ont été **préparées ou
projetées à l'export par la Team
France Export en 2022¹**

¹ Au total, 31 421 PME et ETI ont été accompagnées par la Team France Export en France et à l'étranger depuis 2018.

SOURCES : DOUANES FRANÇAISES ET BUSINESS FRANCE

Plus de
10 500
entreprises ont été **accompagnées
à l'international par Business
France en 2022**

DES EXPORTATEURS PLUS NOMBREUX ET PLUS PÉRENNES

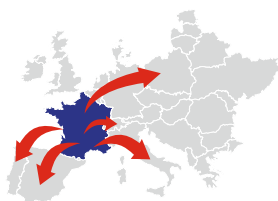
+1036
nouvelles entreprises françaises
exportatrices accompagnées par
la Team France Export

23 % des exportateurs ont arrêté d'exporter entre 2021 et 2022. Ce « taux de sortie » est près de quatre fois moins élevé pour les entreprises accompagnées par la Team France Export (6 %).

76,9 %
des entreprises françaises
ont maintenu leur activité à
l'exportation en 2022

94 %
des entreprises
accompagnées par la Team
France Export
ont maintenu leur activité à
l'exportation en 2022

60 %
de ces nouveaux entrants
accompagnés par la Team France
Export **sont des entreprises de
moins de 10 salariés**

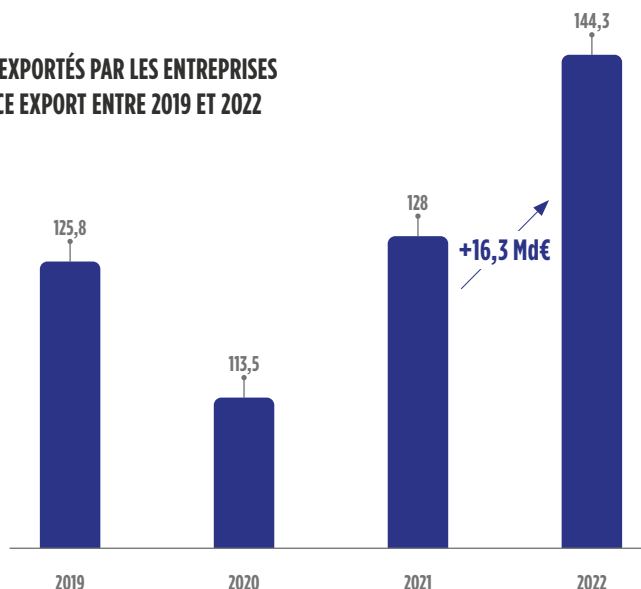


SOURCES : DOUANES FRANÇAISES ET BUSINESS FRANCE

LES MONTANTS D'EXPORTATION DES PME ET ETI ACCOMPAGNÉES PAR LA TEAM FRANCE EXPORT SONT EN FORTE HAUSSE

Les entreprises suivies par la Team France Export ont vu leurs exportations augmenter de **+16,3 Md€** en 2022 par rapport à 2021.

ÉVOLUTION DES MONTANTS EXPORTÉS PAR LES ENTREPRISES SUIVIES PAR LA TEAM FRANCE EXPORT ENTRE 2019 ET 2022
(EN Md€)



SOURCES : DOUANES FRANÇAISES

L'IMPACT DE LA TEAM FRANCE EXPORT SE RENFORCE

Les exportateurs accompagnés par la Team France Export ont généré un **chiffre d'affaires (+56 %)** et des **emplois (+55 %) record**.

+167 K€

chiffre d'affaires export
additionnel moyen
développé par les
entreprises déclarant avoir
conclu un courant d'affaires

+1,76 Md€

chiffre d'affaires export
additionnel de biens et
services
directement lié à l'action de
la Team France Export



+23 600

emplois sont attendus
en France
par les entreprises
accompagnées par la Team
France Export

SOURCES : MESURE D'IMPACT IPSOS / BUSINESS FRANCE

EN 2023, LE COMMERCE DE BIENS ÉVOLUE FAVORABLEMENT

Au cours du 1^{er} semestre 2023, dans un contexte de demande intérieure atone, l'activité économique a été portée par le commerce extérieur du fait d'une augmentation plus forte des exportations que des importations.

Les exportations de biens
en volume
progressent de

+2,6 %

au 2^e trimestre 2023



147 900

entreprises ont exporté au
1^{er} trimestre 2023

soit une hausse de +9,2 %
depuis fin 2021

Hors énergie et
matériel militaire,
le déficit commercial
s'établit à

-30 Md€

soit une amélioration de
7 Md€

Les exportations de nombreux secteurs connaissent des hausses importantes
(entre le 2nd semestre 2022 et le 1^{er} semestre 2023).

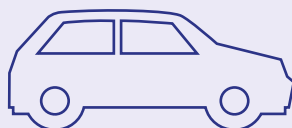
AÉRONAUTIQUE

+12 %



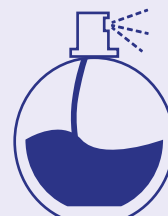
AUTOMOBILE

+8 %



PARFUMS ET COSMÉTIQUES

+7 %



SOURCE : DOUANES FRANÇAISES



1 **LA FRANCE** DANS LE COMMERCE INTERNATIONAL

I. DES EXPORTATIONS DYNAMIQUES MALGRÉ UN CONTEXTE INTERNATIONAL TUMULTUEUX

Au cours des trois premiers trimestres de 2022, le commerce mondial a conservé, dans une certaine mesure, l'élan « post-pandémie » observé en 2021. Mais les pressions inflationnistes sur les prix de l'énergie et des matières premières ont été à l'origine du ralentissement observé à partir du quatrième trimestre.

+3,5 %
de croissance économique mondiale
en 2022

+8,7 %
d'inflation mondiale en 2022

L'année 2022 a été marquée par un contexte de forte progression des incertitudes, liée notamment à l'émergence de nouvelles tensions géopolitiques, provoquées en particulier par le déclenchement de la guerre en Ukraine au mois de février. En conséquence, l'économie mondiale a connu un ralentissement important du rythme de la croissance, ramené à +3,5 % après le fort rebond post-pandémique de +6,3 % en 2021.

Le ralentissement s'explique également par les conséquences de la pandémie de Covid-19, qui a accéléré le phénomène de fragmentation du commerce mondial et de relocalisation des activités de certaines industries.

L'inflation mondiale a connu une hausse sans précédent après trois décennies de faibles niveaux, passant de 4,7 % en 2021 à 8,7 % en 2022. En particulier, les sanctions économiques décidées à l'encontre de la Russie, telles que le plafonnement du prix du pétrole brut, et les entraves aux exportations de matières premières agricoles ont engendré une forte hausse des prix des matières premières énergétiques et de l'alimentation.

D'autres mesures, plus conjoncturelles, prises pour lutter contre cette hausse de l'inflation ont également impacté négativement la croissance économique. C'est le cas des politiques monétaires restrictives mises en œuvre par les banques centrales, dont les taux directeurs ont progressivement augmenté. Ainsi, le principal taux directeur de la Réserve fédérale américaine a été relevé à 4,5 % en décembre 2022 alors qu'il n'était que de 0,25 % un an plus tôt. Ces évolutions qui renchérissent les coûts de financement et durcissent les critères d'octroi des crédits ont pour conséquence de réduire la consommation des ménages et de reporter les investissements des entreprises.

La forte dynamique de croissance du commerce mondial observée en 2021 a perdu de son élan en 2022, mais elle est restée positive, profitant de la poursuite du rattrapage post-pandémique amorcé en 2021. Le ralentissement du commerce mondial a été observé principalement au cours du quatrième trimestre.

Les échanges internationaux de marchandises ont plus fortement progressé en valeur (+12,4 %) qu'en volume (+3 %, contre +9,6 % en 2021)¹ en raison de la forte hausse des prix de l'énergie et de certaines matières premières.

Les échanges commerciaux ont également bénéficié de la baisse progressive des coûts de transport par voie maritime, après l'envolée des tarifs provoquée par le brusque regain de demande mondiale l'année dernière et l'engorgement des chaînes de production mondiales qui s'en est suivi. À la fin de l'année 2022, les prix avaient retrouvé leur niveau d'avant la crise du Covid-19.

La valeur du commerce mondial des services commerciaux a, quant à elle, augmenté de 15 % en 2022. Tous les secteurs progressent et certains très fortement, tels que les services de transport, dont les échanges

ont augmenté de +25 %, et le secteur des voyages, qui a fait un bond de +79 %, sa valeur restant néanmoins inférieure de 22 % à son niveau de 2019. En effet, plusieurs pays d'Asie ont maintenu des restrictions pour limiter la propagation de la pandémie. La Chine a ainsi maintenu sa politique zéro Covid jusqu'en décembre 2022.

+12,4 %

de progression en valeur pour les échanges internationaux de marchandises en 2022

+15 %

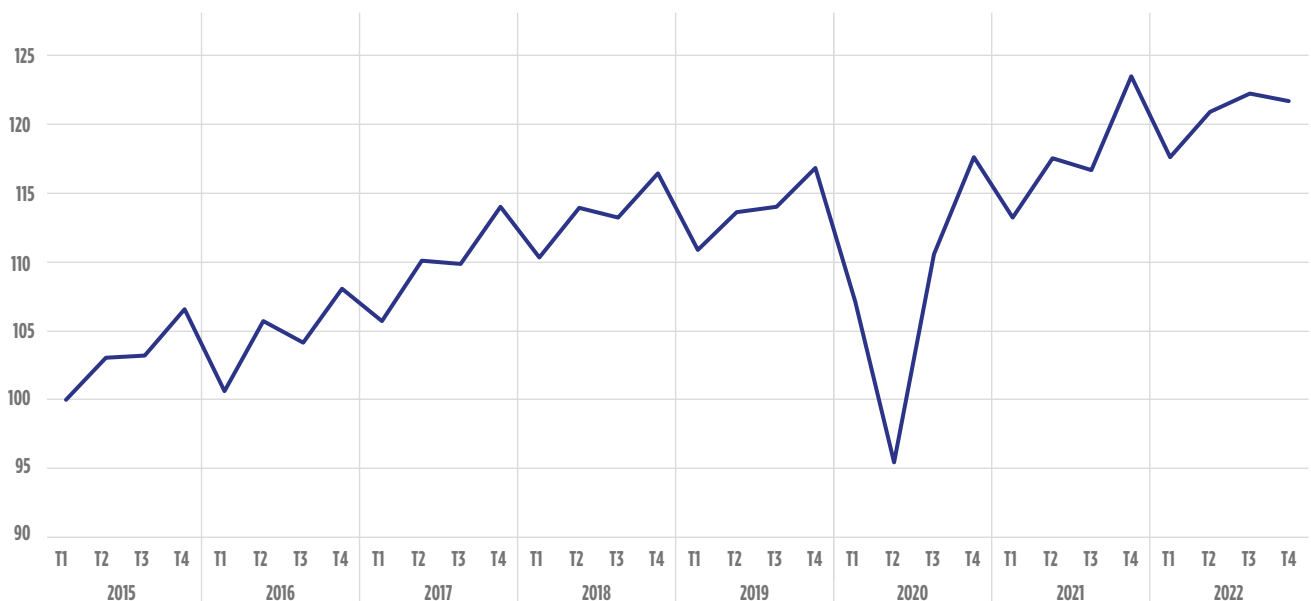
de progression en valeur pour les services commerciaux

¹ Source : OMC

Fig.1

ÉVOLUTION DES EXPORTATIONS MONDIALES DE MARCHANDISES EN VOLUME

(INDICE : 2015 T1 = 100)



SOURCE : OMC ; CALCULS BUSINESS FRANCE

II. LES EXPORTATIONS FRANÇAISES POURSUIVENT LEUR FORTE PROGRESSION

Les exportations françaises ont atteint près de 595 Md€ en 2022, en augmentation de +18,5 % en un an.

Il s'agit de la deuxième année consécutive de hausse, après une croissance d'une ampleur équivalente en 2021. Elle a été soutenue à la fois par la hausse des prix mais également par la dynamique des secteurs porteurs de l'export français : les produits chimiques et cosmétiques (+18 %) et les matériels de transport (+17,5 %).

Le montant total des exportations dépasse désormais celui d'avant la crise pandémique de plus de +15 % ; certains secteurs phares de l'export français, parmi lesquels le secteur des produits chimiques et cosmétiques d'une part et l'agroalimentaire d'autre part, font même bien mieux avec respectivement +31 % et +26 %.

595 Md€
le montant des exportations françaises
en 2022

+18 %
en un an

Seuls les matériels de transport, premier secteur d'exportation avec 17 % du total exporté, n'ont pas encore retrouvé leur niveau d'exportations d'avant la crise sanitaire, malgré une forte accélération : il représente 85 %, en valeur, du niveau de 2019, soit 46 Md€. La croissance du secteur a été tirée par les exportations de matériels aéronautiques (+22 %), dans un contexte de reprise des commandes et du transport aérien de passagers, mais elle est restée pénalisée par des difficultés d'approvisionnement auprès de ses fournisseurs.

Ces difficultés ont également affecté le secteur automobile, bien que celui-ci ait quasiment retrouvé les niveaux d'exportation d'avant la crise (97,1 %, soit 48 Md€) grâce à la hausse de +9,3 % des ventes par rapport à l'année précédente. Quant au secteur des navires et bateaux, la livraison de trois paquebots a fait bondir le montant exporté de +120 % : il a atteint près de 5 Md€.

D'autres secteurs ont bénéficié de la hausse des cours sur les marchés mondiaux. La valeur des exportations du secteur de l'énergie (pétrole brut et raffiné, gaz ou encore électricité) a cru de +73 %, après +85 % en 2021. En particulier, les exportations d'hydrocarbures ont été multipliées par près de cinq, passant de 2,3 Md€ à près de 11 Md€.

Il en est de même pour les matières premières agricoles et certaines filières agroalimentaires. En effet, les produits agricoles, en hausse de +36 %, ont été portés par les ventes de céréales, et notamment celles de blé, qui augmentent de +46 %, tirées par des prix plus élevés. Les volumes d'exportation ont également été plus importants pour ces matières premières, les produits agricoles français venant se substituer au recul des ventes des produits russes et ukrainiens sur certains marchés. Les exportations du secteur agroalimentaire ont, quant à elles, augmenté de +15 % et atteignent 61,5 Md€. Certains produits, tels que les huiles et graisses végétales et animales, sont en hausse de près de 50 %.

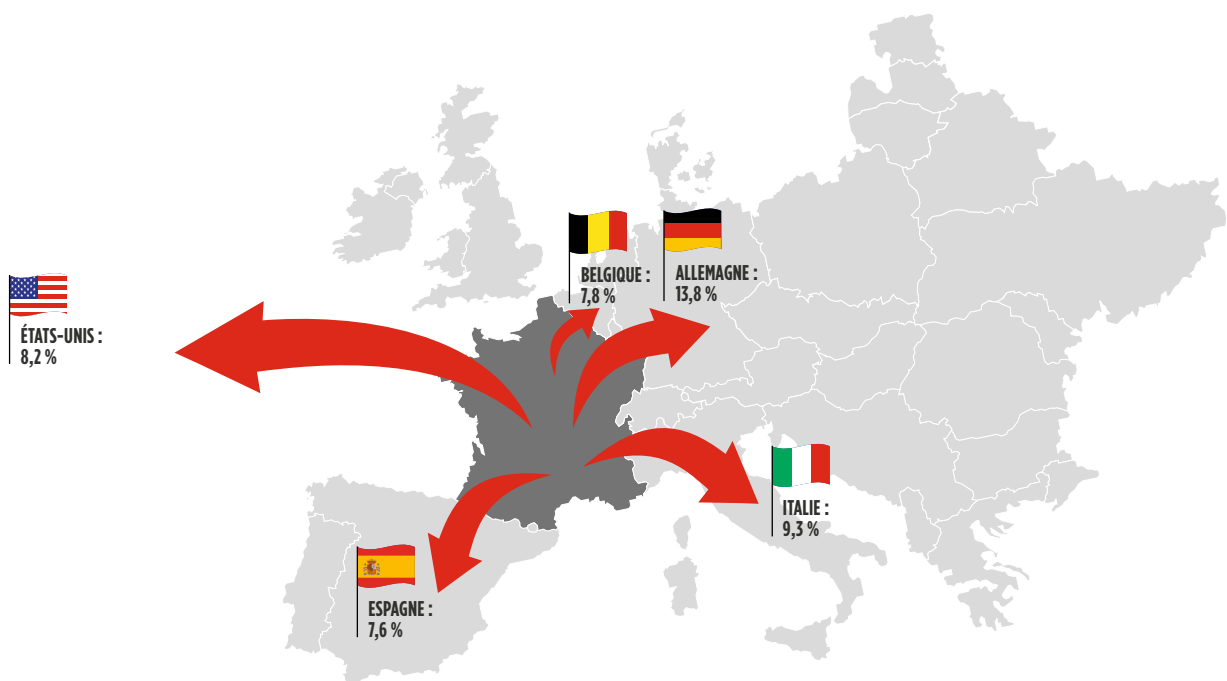
III. L'UNION EUROPÉENNE DEMEURE LA PRINCIPALE CLIENTE DES EXPORTATIONS FRANÇAISES DE MARCHANDISES

La structure géographique des exportations met en évidence la part prépondérante et croissante de l'Union européenne comme destination privilégiée des marchandises françaises, les pays membres de la zone accueillant 55,7 % des montants exportés, soit un point de pourcentage de plus qu'en 2021. Les ventes, en hausse de près de +22 % en un an, ont connu une dynamique particulièrement forte vers l'Italie (+39 %), grâce aux ventes d'hydrocarbures ; elles augmentent aussi de façon très soutenue vers les autres principaux clients de la France, tels que l'Allemagne (+15 %), la Belgique (+23 %) et l'Espagne (+20 %).

Hors Union européenne, les exportations progressent vers l'ensemble des régions du monde et sont particulièrement dynamiques vers les États-Unis (+33 %). Elles augmentent de +7,3 % vers l'Asie bien qu'elles diminuent un peu vers la Chine et le Japon (respectivement -1,3 % et -1,6 %).

Fig. 2

TOP 5 DES PRINCIPAUX MARCHÉS DE DESTINATION DES EXPORTATIONS FRANÇAISES (EN % DU TOTAL EXPORTÉ)



SOURCE : DOUANES FRANÇAISES

IV. LES SECTEURS DU VOYAGE ET DES TRANSPORTS ONT PORTÉ LES EXPORTATIONS DE SERVICES

Les exportations de services ont été très vigoureuses en 2022 pour la deuxième année consécutive, s'établissant à près de 327 Md€², une hausse de +27 % en un an (après +19,5 % en 2021).

Comme en 2021, cette performance a été portée par les services de voyages et de transport, deux secteurs qui représentent à eux-seuls près de 43 % des services exportés. Les ventes de services de voyages (56,7 Md€, +64 %) ont bénéficié de la reprise du tourisme international et du retour en grand nombre des touristes en provenance d'Europe et des États-Unis. En revanche, le maintien de restrictions dans de nombreux pays asiatiques, et notamment en Chine, a limité le nombre de touristes en provenance de cette région.

Le secteur du transport maritime a continué de profiter des tarifs de fret élevés, malgré une baisse progressive amorcée dès le début de l'année. Tous transports confondus, les ventes de services de transport ont ainsi atteint 82,5 Md€ (+40 % en un an).

Les ventes de services financiers progressent, quant à eux, de près de +22 % et s'établissent à 18,8 Md€, notamment grâce aux relocalisations d'actifs suite au Brexit.

² Source : Banque de France

V. LA FRANCE A CONSERVÉ EN 2022 DES PARTS DE MARCHÉ MONDIALES À L'EXPORT IMPORTANTES DANS DE NOMBREUX SECTEURS

Malgré un recul de ses parts de marché mondiales depuis l'émergence de la pandémie de Covid-19, la France maintient un rôle de premier plan dans l'exportation des produits de ses industries phares.

La part de marché mondiale en valeur de la France à l'export s'établit à 2,5 % pour les biens, un chiffre en baisse depuis l'émergence de la pandémie, alors qu'il s'était stabilisé autour de 3 % entre 2012 et 2019. La part de marché pour les biens et services diminue légèrement pour atteindre 3,1 %.

La France reste néanmoins un acteur de premier plan de nombreux secteurs d'exportations à l'échelle mondiale. Elle détient 17 % des parts de marché mondiales du secteur des boissons et liquides alcooliques et 14 % pour le secteur des parfums et cosmétiques, ce qui place le pays au premier rang des exportateurs mon-

diaux de ces secteurs représentatifs de l'art de vivre à la française. Elle est également le 2^e exportateur du secteur cuir et bagagerie (13 % des exportations mondiales).

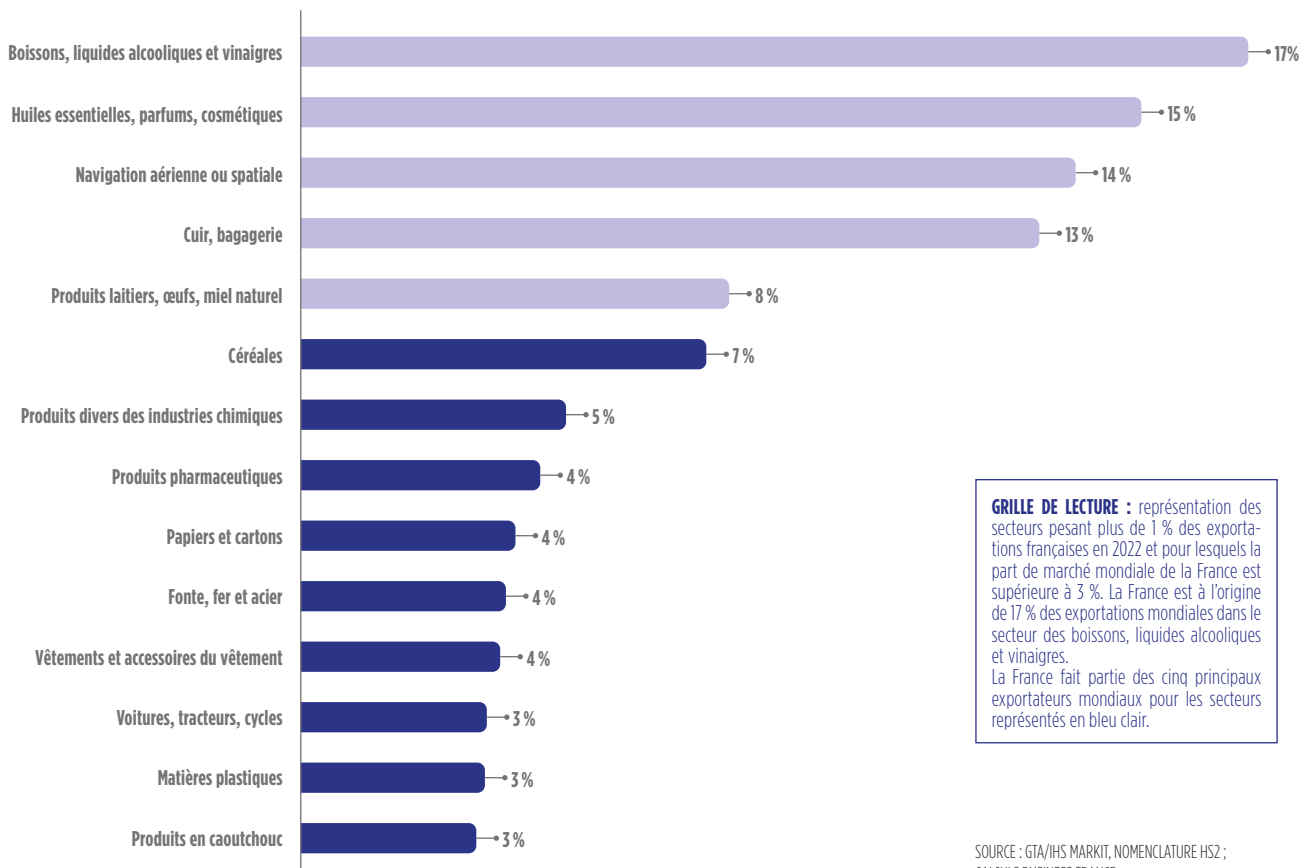
Hormis les boissons, les filières agricoles et agroalimentaires françaises sont largement plébiscitées par la clientèle internationale pour les produits laitiers et les œufs (8 % des exportations) et les céréales (6 %).

Haut lieu de la construction aéronautique, la France est également le 2^e exportateur mondial d'aéronefs (14 % des exportations).



Fig. 3

PART DE MARCHÉ MONDIALE À L'EXPORTATION DE LA FRANCE PAR PRODUIT EN 2022



GRILLE DE LECTURE : représentation des secteurs pesant plus de 1 % des exportations françaises en 2022 et pour lesquels la part de marché mondiale de la France est supérieure à 3 %. La France est à l'origine de 17 % des exportations mondiales dans le secteur des boissons, liquides alcooliques et vinaigres. La France fait partie des cinq principaux exportateurs mondiaux pour les secteurs représentés en bleu clair.

SOURCE : GTA/IHS MARKIT, NOMENCLATURE HS2 ;
CALCULS BUSINESS FRANCE

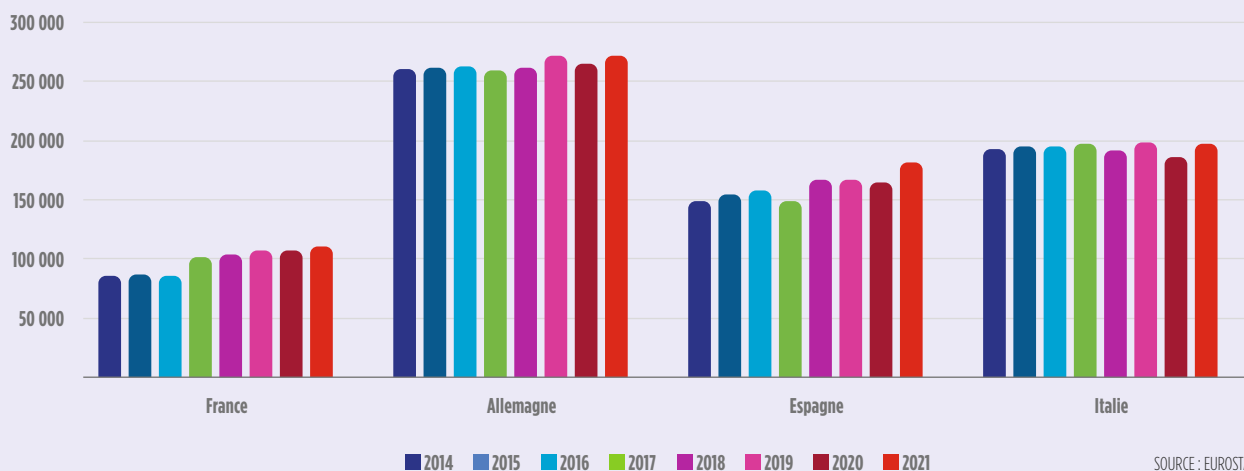
APPAREIL EXPORTATEUR :**COMPARAISON DE LA FRANCE AVEC L'ALLEMAGNE, L'ITALIE ET L'ESPAGNE**

REGARD CROISÉ DU BUREAU MACRO 3 DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DU TRÉSOR

Selon les données d'Eurostat³, le nombre d'entreprises exportatrices enregistrées en France en 2021 (110 252 entreprises exportatrices) est inférieur à celui de certains de nos partenaires européens, notamment l'Espagne (181 298 entreprises exportatrices), l'Italie (197 927 entreprises exportatrices) et l'Allemagne (272 350 entreprises exportatrices).

Pour autant, la croissance du nombre d'entreprises exportatrices depuis 2014 a été plus soutenue en France (+28,4 % entre 2014 et 2021) que dans ces pays (+21,5 % en Espagne, +4,4 % en Allemagne et +2,7 % en Italie).

³ Les écarts de données concernant le nombre d'exportateurs français, communiqués d'un côté par Eurostat et de l'autre par les Douanes françaises, s'expliquent par des méthodes de recensement différentes des opérateurs qui exportent des montants inférieurs au seuil de déclaration obligatoire. Les données Eurostat sont utilisées à des fins de comparaison entre les pays européens.

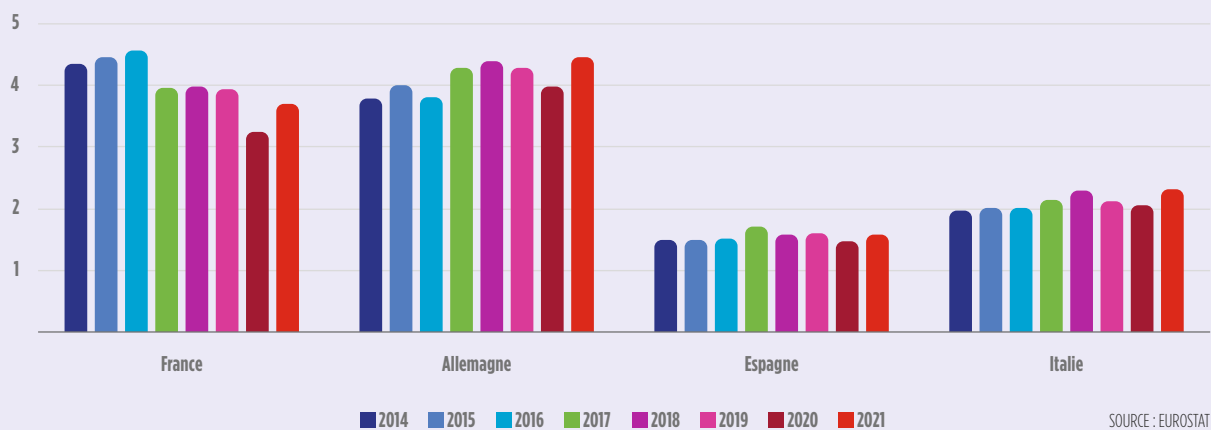
GRAPHIQUE 1 : NOMBRE D'ENTREPRISES EXPORTATRICES

La croissance du nombre d'entreprises exportatrices depuis 2014 a été plus soutenue en France.

Le montant moyen exporté par les entreprises exportatrices françaises (3 699 € en 2021) est relativement élevé même s'il a baissé de manière significative de-

puis 2019 (-6 % entre 2019 et 2021). Il dépasse largement celui de l'Espagne (1 581 €) et de l'Italie (2 322 €) mais est inférieur à celui de l'Allemagne (4 461 €).

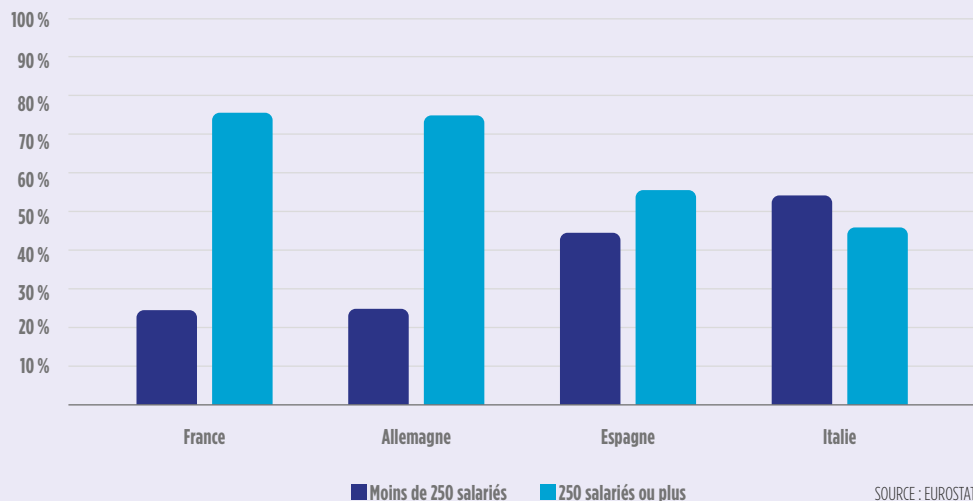
GRAPHIQUE 2 : MONTANT MOYEN D'EXPORTATIONS PAR ENTREPRISES EXPORTATRICES
(EN MILLIERS D'EUROS)



En France comme en Allemagne, les entreprises de plus de 250 salariés occupent un rôle très important dans les exportations (à l'origine de plus des trois quarts des exportations dans ces deux pays). À l'in-

verse, les entreprises de moins de 250 salariés représentent une part plus élevée des exportations totales en Espagne (44 %) et plus de la moitié des exportations en Italie.

GRAPHIQUE 3 : RÉPARTITION DES EXPORTATIONS EN FONCTION DE LA CATÉGORIE D'ENTREPRISES





2 **LES PME ET ETI** DANS L'EXPORT FRANÇAIS

I. LES EXPORTATIONS DES PME ET ETI DE NOUVEAU EN FORTE PROGRESSION EN 2022

Les montants exportés par les entreprises de moins de 20 salariés ont augmenté plus fortement que pour l'ensemble des entreprises. Au total, les PME et ETI réalisent près de la moitié des exportations françaises.

En 2022, les exportations françaises ont continué sur la même dynamique haussière que l'année précédente. Les échanges de biens en valeur ont progressé de +18,5 %, bénéficiant d'un effet de rattrapage post-pandémique, déjà amorcé en 2021.

À 594,5 Md€, les exportations françaises dépassent désormais leur niveau d'avant-crise de 15,5 %. Le nombre d'exportateurs n'a jamais été aussi élevé : il a augmenté de 10 300 en un an pour atteindre le chiffre record de 145 700 opérateurs.

L'appareil exportateur français demeure concentré : les cent premiers opérateurs à l'export sont à l'origine de 39 % des montants exportés, un chiffre en hausse d'un point de pourcentage en un an. Les grandes entreprises, qui représentent moins de 0,5 % de ces opérateurs mais 53 % des montants exportés, ont vu leurs montants d'exportation augmenter fortement (+23,6 %). Cette évolution s'explique par le fait que les grands exportateurs, très affectés par la chute de la demande mondiale en raison des restrictions imposées pour limiter la propagation de la pandémie, poursuivent le rattrapage débuté dès 2021 avec la reprise rapide du commerce international.

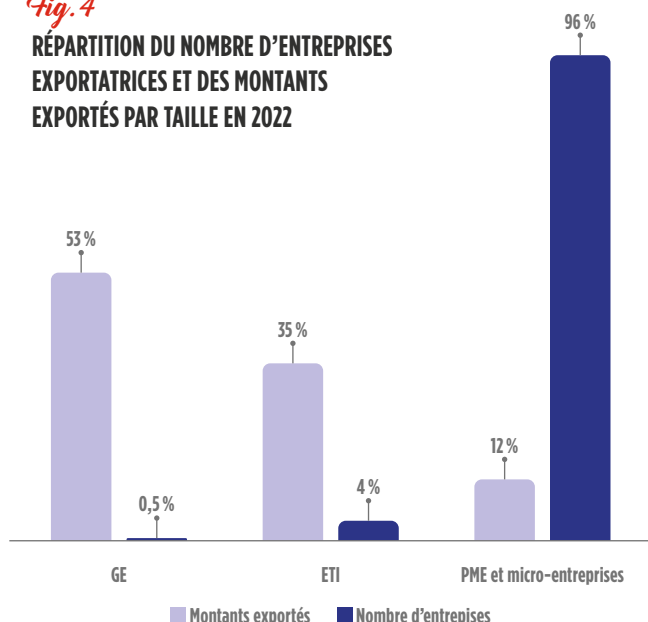
Les ETI, qui comptent pour 4 % des exportateurs, réalisent plus du tiers de la valeur exportée (35 %), un niveau équivalent à celui constaté en 2021.

Les micro-entreprises et les PME, qui constituent la grande masse des entreprises exportatrices (96 % de l'ensemble des opérateurs), ne réalisent que 13 % des ventes de biens à l'étranger.

On retiendra que les montants cumulés des exportations réalisées par les PME et ETI s'élèvent à 279 Md€ en 2022, soit près de la moitié (47 %) des exportations françaises.

Fig. 4

RÉPARTITION DU NOMBRE D'ENTREPRISES EXPORTATRICES ET DES MONTANTS EXPORTÉS PAR TAILLE EN 2022



SOURCE : DOUANES FRANÇAISES

+10 300
exportateurs en un an

279 Md€
les montants cumulés des exportations
réalisées par les PME et ETI

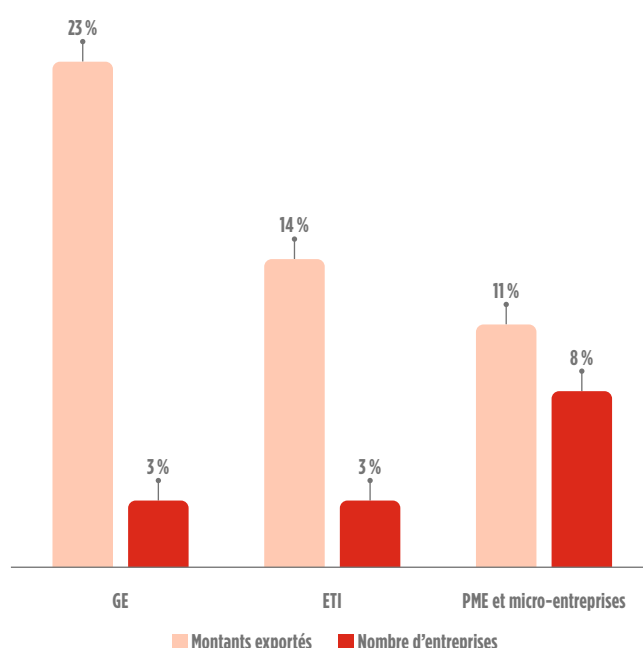
En revanche, il convient de souligner que la croissance des nouveaux exportateurs (les « entrants¹ ») est plus largement portée par les micro-entreprises et les PME, dont le nombre d'opérateurs à l'export a augmenté de 8 % en un an, contre 3 % pour les grandes entreprises et les ETI. En termes de montants exportés, les grandes entreprises ont davantage profité du rebond des exportations de secteurs phares de l'économie française, notamment l'aéronautique et l'industrie chimique, qui inclut les produits cosmétiques et les parfums.

Les nouvelles entreprises exportatrices sont généralement de petites entreprises spécialisées. Plus d'un tiers (37 %) des micro-entreprises ayant exporté en 2022 n'avaient pas exporté l'année précédente, contre 14 % des PME et seulement 9 % des ETI. La majorité des entreprises entrantes (72 %) démarrent à l'export et concentrent leurs exportations sur un seul type de produit et sur une unique destination (71 %).

¹ Opérateur ou entreprise qui réalise au moins une exportation au cours de l'année N mais qui n'exportait pas l'année N-1.

Fig. 5

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ENTREPRISES EXPORTATRICES ET DES MONTANTS EXPORTÉS EN 2022



SOURCE : DOUANES FRANÇAISES

La croissance des nouveaux exportateurs est plus largement portée par les micro-entreprises et les PME.

Les nouvelles entreprises exportatrices sont généralement de petites entreprises spécialisées.

POINT MÉTHODOLOGIQUE ET ANALYSE DES DOUANES : UNITÉS ÉTRANGÈRES « RÉSIDENTES » VERSUS « NON- RÉSIDENTES »

Depuis 2018, la hausse du nombre d'exportateurs est portée par les unités étrangères non-résidentes. Les opérateurs étrangers « non-résidents » sont des sociétés étrangères non immatriculées au registre du commerce et des sociétés (RCS) et qui, de ce fait, n'ont aucune activité industrielle ou commerciale sur le territoire national. Leur démographie, notamment ces 5 dernières années, est donc davantage susceptible d'être influencée par des évolutions réglementaires que par l'activité économique nationale. La comparaison des nombres de sociétés « résidentes » et « non-résidentes » permet donc d'enrichir l'analyse de la statistique des nombres d'opérateurs à l'exportation.

Depuis 2018, la forte tendance haussière du nombre des opérateurs exportant des biens (+3,8 % par an en moyenne de 2018 à 2022) est en grande partie liée aux fortes entrées d'opérateurs étrangers non-résidents. Ainsi, sur la période 2018-2022, la croissance annuelle moyenne du nombre total d'exportateurs chute à 1,7 % si l'on considère les seuls opérateurs résidents. Cette tendance semble

cependant s'inverser en 2022. Parmi les 10 300 opérateurs supplémentaires recensés au cours de cette année, les deux tiers environ (6 400) sont résidents en France, le tiers restant (3 900) étant des opérateurs étrangers non-résidents, tandis que sur la période 2018-2021, ce sont les unités non-résidentes qui ont porté l'essentiel de la hausse du nombre total d'exportateurs.

Les faibles montants exportés par ces nouveaux opérateurs non-résidents pourraient s'expliquer par une surreprésentation de ceux-ci dans le secteur de la vente à distance (e-commerce). Ces opérateurs effectuent principalement des expéditions de biens vers des particuliers au sein de l'UE.

La forte augmentation du nombre de sociétés étrangères non-résidentes exportatrices pourrait être liée à des évolutions réglementaires. Notamment, elle intervient concomitamment à la publication le 30 juillet 2018 de la nouvelle définition douanière de l'exportateur par la Commission Européenne, et son entrée en vigueur en France à compter du 1^{er} mai 2020, qui oblige les exportateurs étrangers à être identifiés à la TVA en France.

SOURCE : DOUANES FRANÇAISES

ÉLÉMENTS MÉTHODOLOGIQUES : ENTREPRISES ET OPÉRATEURS

Les exportateurs sont analysés dans ce document à partir de deux approches différentes : l'une basée sur la notion d'entreprises au sens de la loi de modernisation de l'économie (LME) et la seconde basée sur l'approche opérateurs.

Les entreprises au sens de la LME

Le décret d'application de la loi de modernisation de l'économie de 2008 (LME) relatif aux catégories d'entreprises définit l'entreprise (au sens économique) comme « la plus petite combinaison d'unités légales qui constitue une unité organisationnelle de production de biens et de services jouissant d'une certaine autonomie de décision, notamment pour l'affectation de ses ressources courantes », en cohérence avec le règlement européen de 1993 sur les unités statistiques. Cette définition permet de mieux tenir compte de l'organisation réelle des entreprises, qui sont pour partie structurées en groupes de sociétés. L'entreprise est alors soit une unité légale (société ou entreprise individuelle) indépendante, soit un regroupement économiquement pertinent d'unités légales appartenant à un même groupe.

Pour repérer les entreprises au sens de la LME, l'Insee identifie les entités disposant d'une certaine autonomie et se livrant à des activités économiques distinctes. Chaque entreprise ainsi définie comporte une ou plusieurs unités légales. Ces entreprises peuvent être indépendantes ou sous

contrôle d'un groupe français ou étranger. L'Insee fournit le contour des entreprises et leurs caractéristiques, notamment par taille de l'entreprise : micro-entreprise (entreprise occupant moins de 10 personnes) ; PME (moins de 250 personnes) ; ETI (entre 250 et 4 999 salariés) et grande entreprise (au moins 5 000 salariés).

L'approche opérateur

Le bilan sur les opérateurs du commerce extérieur des Douanes recense tous les échanges de biens déclarés avec des pays de l'Union européenne et avec des pays tiers (hors Union européenne). Les opérateurs sont comptés par unités légales : un numéro SIREN affecté par l'Insee correspond à une unité légale. Ce contour ne correspond pas nécessairement à la notion d'entreprise définie par l'Insee, au sens de la LME. Les opérateurs qui ont exporté (ou importé) moins de 460 000 euros l'année précédente ou depuis le 1er janvier de l'année en cours vers (respectivement depuis) l'Union européenne ne sont pas tenus de déposer une déclaration statistique ; néanmoins les petits exportateurs vers l'Union européenne doivent remplir une déclaration fiscale.

II. LES PME ET ETI EXPORTATRICES PLÉBISCITENT LES MARCHÉS EUROPÉENS

Les PME et ETI françaises² consacrent leur activité export en premier lieu sur les marchés européens, tout comme l'ensemble des entreprises françaises.

L'union européenne reçoit
54 %
des montants exportés
en 2022

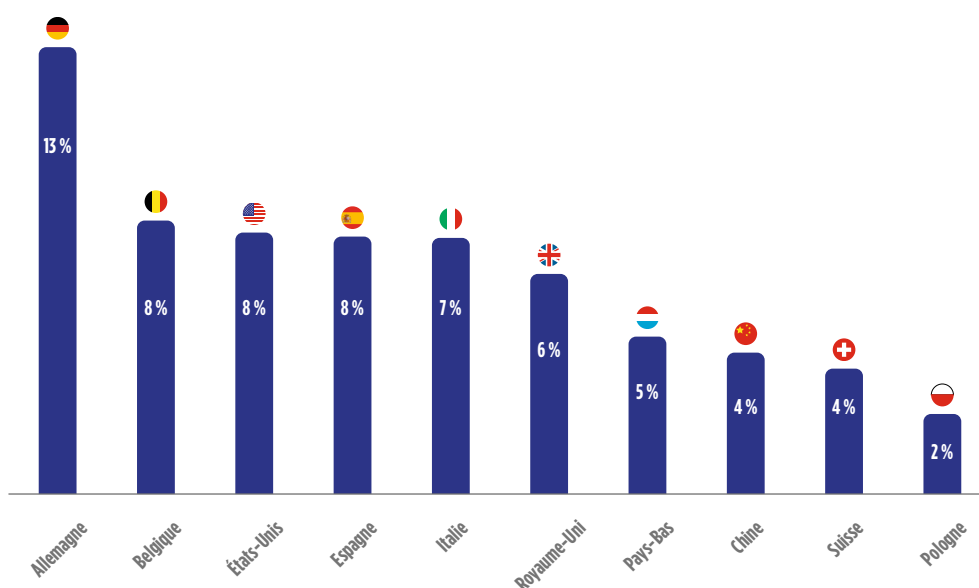
Les marchandises exportées par les PME et ETI françaises sont destinées en premier lieu à l'Union européenne, qui reçoit près de 54 % des montants exportés en 2022. Le top 10 des principaux pays clients est composé de huit pays européens dont six sont membres de l'UE.

En particulier l'Allemagne, la Belgique, l'Espagne et l'Italie absorbent à eux-seuls plus du tiers des exportations françaises des PME et ETI (36 %), dont 13 % pour l'Allemagne, principale destination. Cette répartition géographique des exportations des PME et ETI est similaire à celle observée pour l'ensemble des exportations nationales.

Hors UE, les principaux pays clients sont les États-Unis (8 % des exportations), le Royaume-Uni (6 %) et la Chine (4 %).

Fig. 6

TOP 10 DES DESTINATIONS DES EXPORTATIONS DES PME ET ETI FRANÇAISES



SOURCE : DOUANES FRANÇAISES ; CALCULS BUSINESS FRANCE

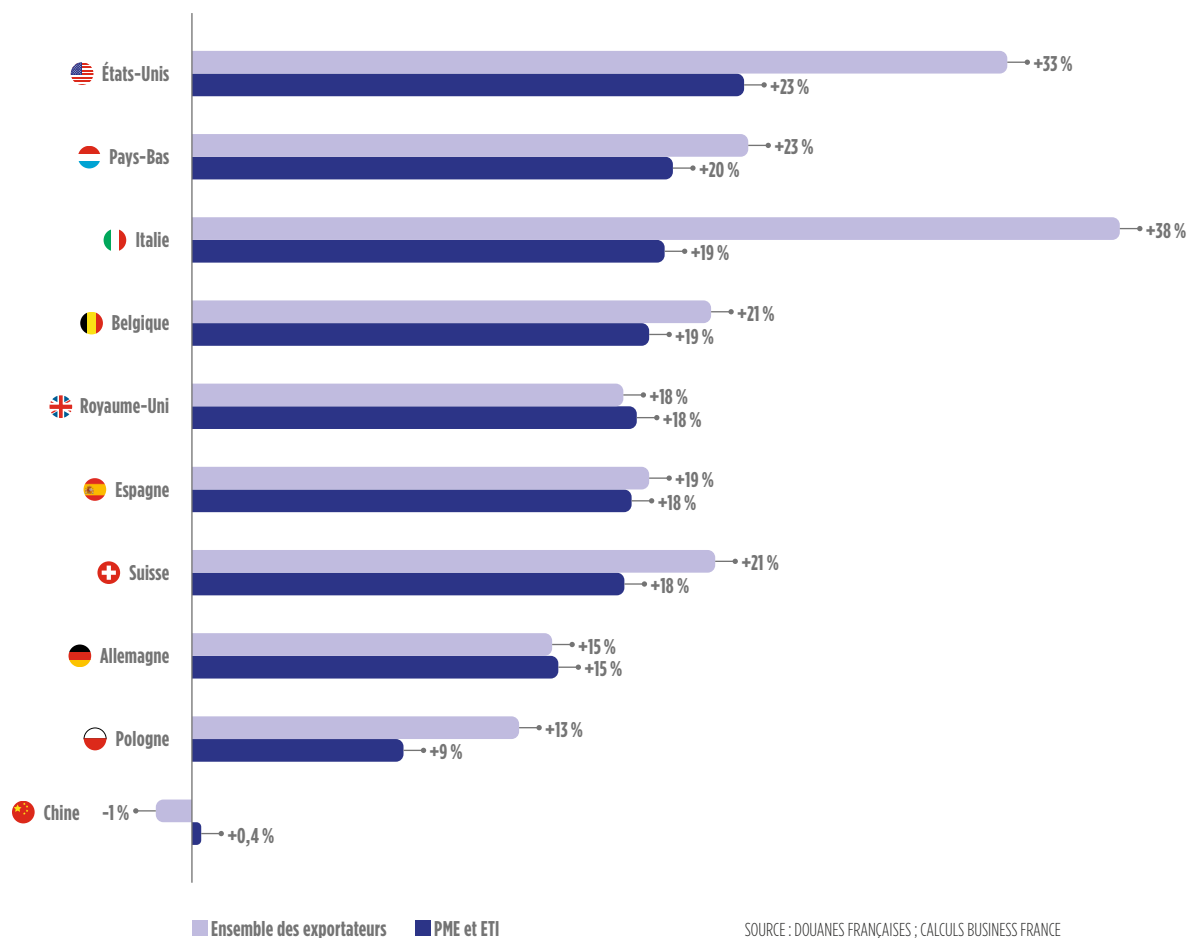
² Pour des raisons de confidentialité des données fournies par les Douanes, seuls sont considérés les opérateurs à l'export de moins de 2 000 salariés, à l'exclusion des entités étrangères basées hors de France. Les ETI de plus de 2 000 salariés sont donc exclues du champ d'analyse de ce chapitre.

La croissance des exportations des PME et ETI a été supérieure à 15 % dans la plupart des principaux marchés d'exportation, et jusqu'à +23 % pour les États-Unis. De son côté, la Chine fait figure d'exception dans ce tableau : les exportations à destination de ce pays sont restées quasi-stables (+0,4 %), et ont même connu une légère baisse (-1 %), si l'on considère l'ensemble des exportateurs. À cet égard, la stratégie zéro-Covid mise en œuvre par la Chine, qui a perduré jusqu'en décembre 2022, a largement contribué à réduire la demande en biens importés.

**Plus de
15 %**
de croissance des exportations
des PME et ETI dans les principaux
marchés d'exportation

Fig. 7

ÉVOLUTION DES EXPORTATIONS EN VALEUR PAR MARCHÉ DE DESTINATION EN 2022



SOURCE : DOUANES FRANÇAISES ; CALCULS BUSINESS FRANCE

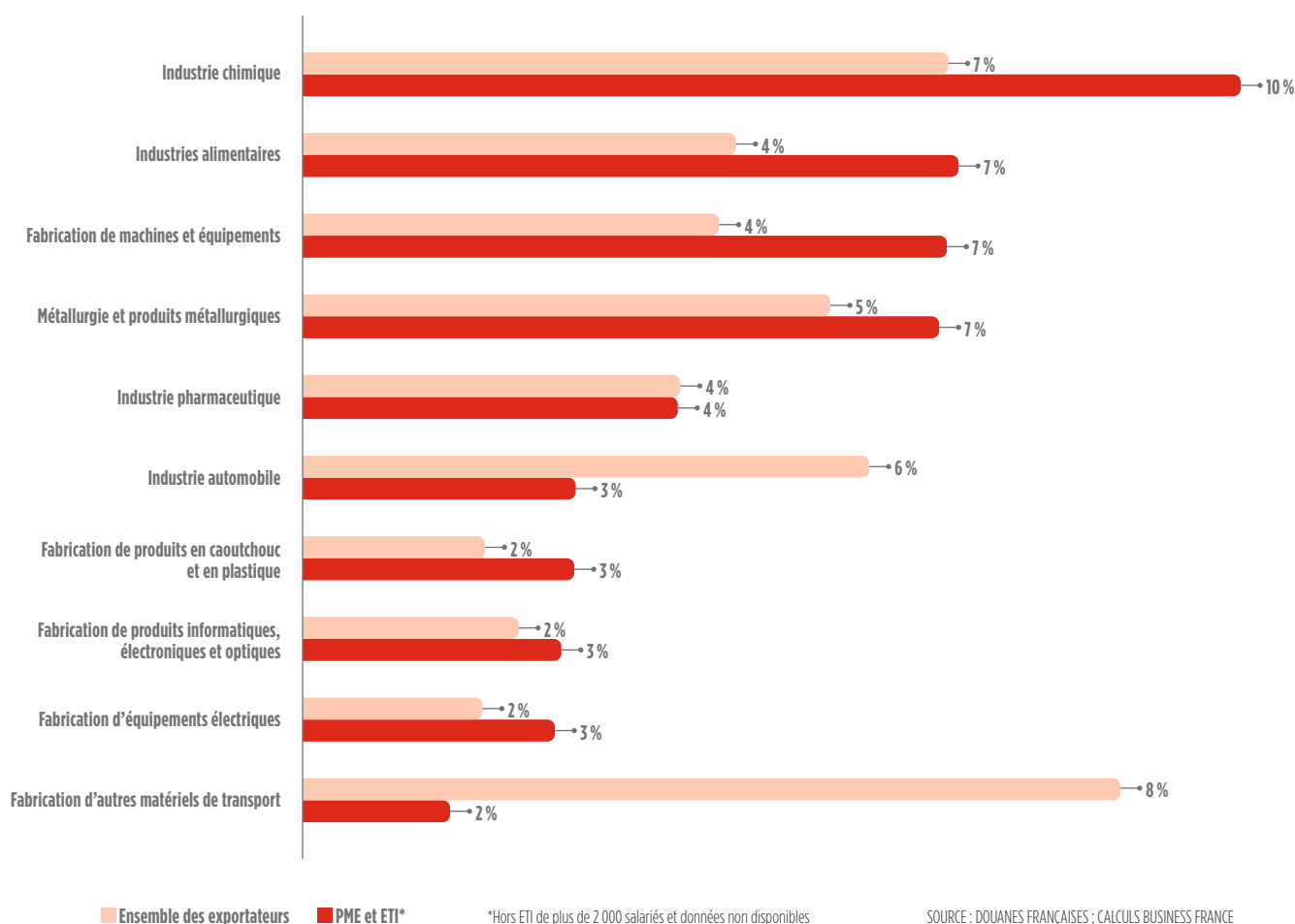
III. L'ENSEMBLE DES SECTEURS D'ACTIVITÉ EST REPRÉSENTÉ DANS LES EXPORTATIONS FRANÇAISES

Les PME et ETI exportatrices sont présentes dans l'ensemble des secteurs d'activité de l'économie française. Néanmoins, les cinq principaux secteurs d'exportation (hors commerce de gros et de détail) concentrent un tiers des montants exportés par ces entreprises. Il s'agit de l'industrie chimique (10 % du total), des industries agroalimentaires, des machines et équipements et du secteur métallurgique (environ 7 % chacun). L'industrie pharmaceutique rassemble, quant à elle, 4 % des ventes à l'international.

Les secteurs traditionnels de l'export français se retrouvent parmi les exportations de biens des PME et ETI, quoique dans des proportions différentes que pour l'ensemble des exportateurs français. La principale différence concerne le secteur des matériels de transport (y compris automobile et aéronautique) : en effet, alors qu'il constitue plus de 14 % des exportations françaises, il ne représente qu'un peu plus de 4 % du montant total exporté par les PME et ETI. En revanche, l'industrie chimique ou encore les industries agroalimentaires représentent une part plus importante des exportations des PME et ETI que pour l'ensemble des exportateurs.

Fig. 8

RÉPARTITION DES EXPORTATIONS PAR PRINCIPAUX SECTEURS POUR LES PME ET ETI*



IV. LES PME ET ETI ACCOMPAGNÉES PAR BUSINESS FRANCE EXPRIMENT DES FREINS ET DES BESOINS PRÉCIS EN TERMES DE STRATÉGIE EXPORT

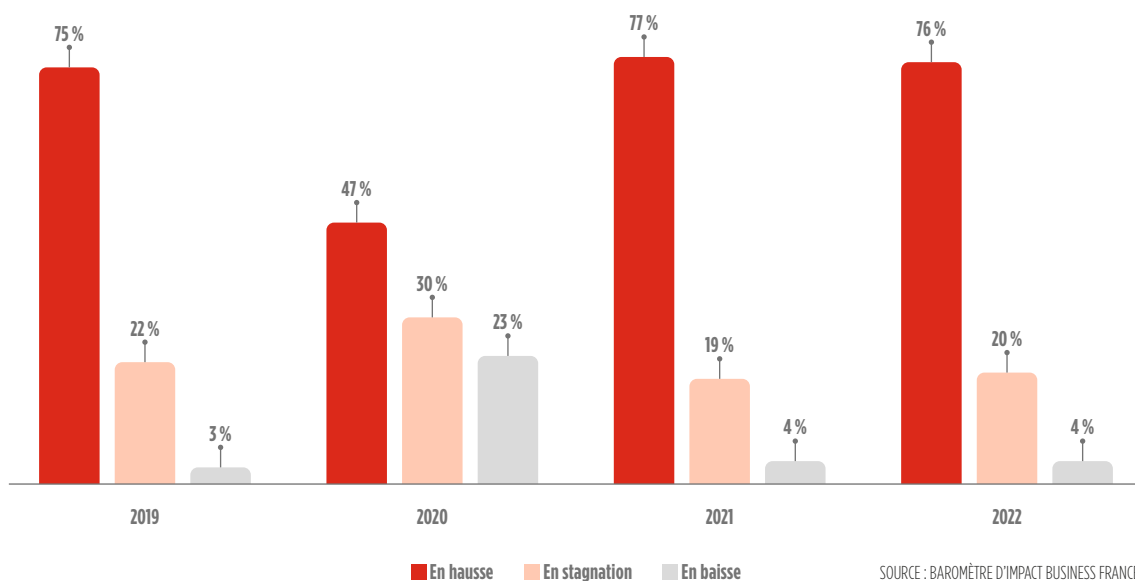
Les enquêtes menées auprès des PME et ETI suivies par Business France apportent des indications sur le ressenti et les besoins des entreprises pour dynamiser ou entreprendre leur démarche export.

Des perspectives à l'export au niveau d'avant crise

L'enquête d'impact menée en 2022 par Ipsos pour Business France illustre le retour à la normale des perspectives à l'export exprimées par les PME et ETI accompagnées par Business France. En effet, la part des entreprises prévoyant un développement de leur activité à l'export au cours des 12 prochains mois a atteint 76 % en 2022, soit un niveau équivalent à celui observé en 2019 (75 %), avant la crise sanitaire.

Fig. 9

ÉVOLUTION DES PROJECTIONS À L'EXPORT À 12 MOIS DES PME ET ETI SUIVIES PAR BUSINESS FRANCE



LE BAROMÈTRE IPSOS

Le baromètre Ipsos est un sondage adressé aux PME et ETI exportatrices qui permet d'appréhender leur stratégie à l'international. Il se focalise sur les entreprises projetées à l'international par Business France. Ipsos réalise une enquête annuelle auprès d'entreprises clientes de Business France

afin de mesurer l'impact de cet accompagnement sur l'évolution de leurs courants d'affaires. Le panel est constitué d'environ 2 700 entreprises. Les questions abordées dans l'enquête concernent les résultats des mesures d'accompagnement à + 6 mois / + 12 mois.

Des freins à l'export persistent

L'enquête Ipsos permet notamment de mettre en lumière les obstacles à l'export rencontrés par les PME et ETI. Les résultats attestent de contraintes différentes en fonction de la maturité des entreprises exportatrices, ce qui permet de mieux comprendre les besoins des entreprises et d'orienter les offres d'accompagnement proposées.

Ainsi, pour les entreprises ayant déjà une expérience à l'export, c'est la concurrence qui constitue le principal frein à l'export, tandis que les principales préoccupations exprimées par les nouveaux exportateurs en 2022 sont le manque de moyens financiers et humains dédiés au développement à l'international.

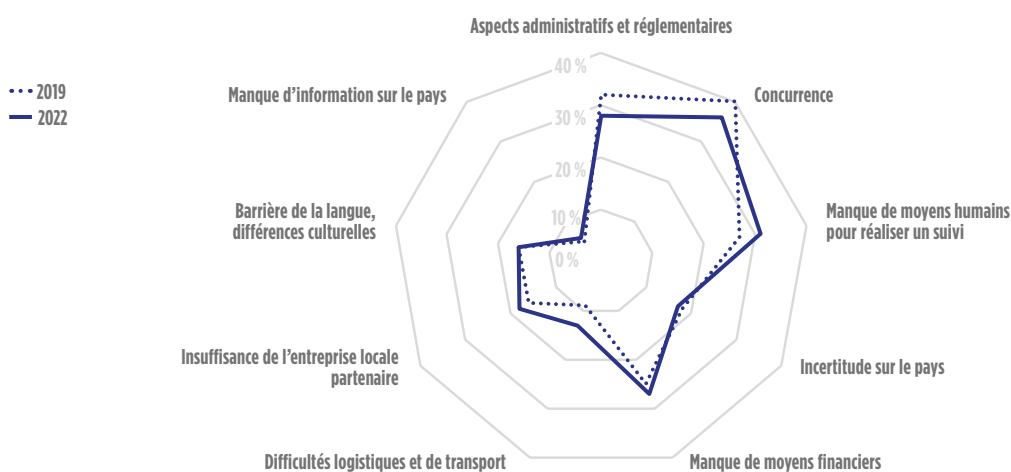
Globalement, entre 2019 et 2022, on observe une augmentation du manque de moyens humains et financiers (respectivement +4 pts et +2 pts), des difficultés logistiques et de transport (+4 pts) et des insuffisances des partenaires locaux (+2 pts). Les différentes crises survenues depuis 2019 sont vraisemblablement

à l'origine de l'intensification de ces obstacles à l'export. À l'inverse, les difficultés administratives et réglementaires et la concurrence sont ressenties moins fortement par les PME et ETI françaises (-4 pts chacune), même si elles restent prépondérantes.

ENQUÊTE SUR LES BESOINS D'ACCOMPAGNEMENT À L'EXPORT DES PME ET ETI FRANÇAISES

Dans le cadre de la refonte de son catalogue, Business France a mené une enquête auprès de 600 répondants avec pour objectif d'interroger les entreprises accompagnées sur leurs besoins et sur les modalités souhaitées pour l'accompagnement à l'export. Ces résultats ont permis de tirer des enseignements robustes sur les besoins d'accompagnement des PME et ETI françaises qui se projettent sur les marchés étrangers.

Fig. 10
OBSTACLES À L'EXPORT DES PME ET ETI SUIVIES PAR BUSINESS FRANCE



SOURCE : BAROMÈTRE D'IMPACT BUSINESS FRANCE – IPSOS, 2022

Des besoins bien identifiés

Les entreprises françaises engagées à l'export souhaitent particulièrement être soutenues dans leurs démarches de prospection.

L'enjeu majeur est de pouvoir bénéficier d'un accompagnement pour faciliter la mise en relation avec des partenaires ou des prospects sur les marchés étrangers (pour plus de 3/4 des entreprises interrogées).

Le besoin de gagner en visibilité à l'international est également prépondérant - il est plébiscité par près de la moitié des répondants (45 %) - tout comme la nécessité d'entretenir son réseau et de renforcer sa présence locale, qui complète le podium (30 %).

Cette hiérarchie des besoins est identique pour les entreprises peu engagées à l'export et pour celles qui font de l'export une priorité. Enfin, on observe que le

besoin de mise en relation est exacerbé pour les entreprises qui ont pris de la distance avec l'export (91 % des entreprises qui n'exportent plus ou qui ont mis l'export en suspens expriment ce besoin).

3/4

des entreprises veulent être accompagnées dans leur prospection

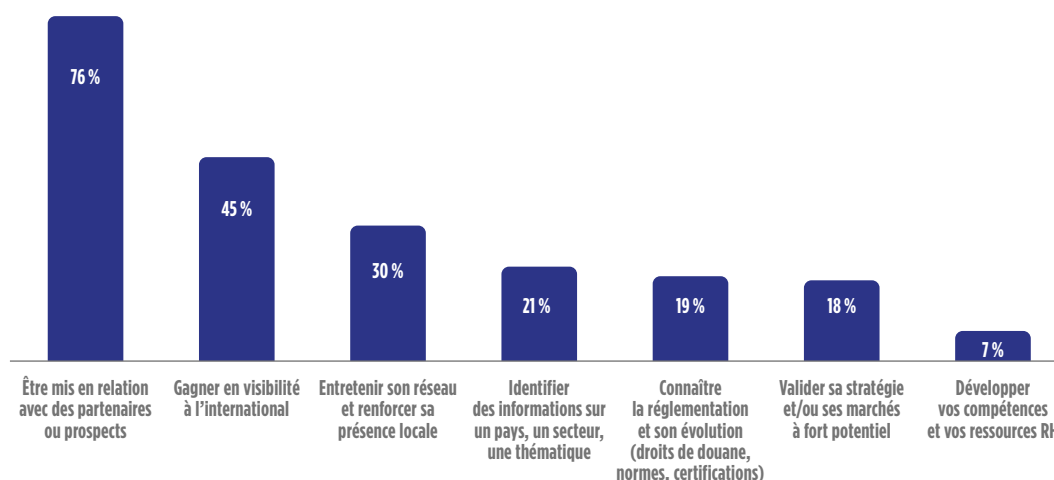
Près de

1 entreprise / 2

souhaite gagner en visibilité à l'international

Fig. 11

BESOINS D'ACCOMPAGNEMENT À L'EXPORT DES PME ET ETI SUIVIES PAR BUSINESS FRANCE



n = 600

SOURCE : ENQUÊTE SUR LES BESOINS D'ACCOMPAGNEMENT À L'EXPORT DES PME ET ETI FRANÇAISES, BUSINESS FRANCE, 2022



3 ACCOMPAGNEMENT DE LA **TEAM FRANCE** **EXPORT**

I. UN ACCOMPAGNEMENT ADAPTÉ À CHAQUE ENTREPRISE

Le croisement des données d'exportations de marchandises fournies par les Douanes et celles des entreprises préparées par les CCI et/ou projetées par Business France met en évidence le rôle important des outils proposés par le service public pour accompagner les PME et ETI à l'export¹. Ces données montrent, entre autres, que plus de la moitié des exportations réalisées par les PME et ETI françaises ont été le fait d'entreprises dont au moins un des établissements a été accompagné par la Team France Export.

Des conseillers en région au plus près des entreprises

La Team France Export prépare les entreprises et les accompagne tout au long du chemin qui les mène à l'export. Elle les met en relation avec des partenaires commerciaux sur les marchés ciblés dans le but de favoriser la création de courants d'affaires et de pérenniser les exportations. L'offre de la Team France Export s'adapte aux différents degrés d'internationalisation de ses clients à toutes les phases de développement à l'export. Elle propose, par exemple, des prestations de diagnostic ou de coaching en amont d'une projection sur un nouveau marché, ou des prestations visant à renforcer la présence de l'entreprise déjà implantée sur un marché.

Pour mettre en œuvre ce dispositif d'aide, la Team France Export dispose d'une présence sur l'ensemble du territoire français grâce aux **250 conseillers qui suivent environ 70 000 entreprises en portefeuille.**

250
conseillers qui suivent
70 000
entreprises en portefeuille

TEAM
FRANCE
EXPORT

¹ Les données relatives aux exportateurs et aux exportations de marchandises ont été obtenues par un croisement des données 2022 des Douanes, enrichies des données Insee, et des données clients de Business France, un croisement réalisé par le département statistique des Douanes. Les données relatives au nombre d'exportateurs sont calculées sur la base de données des opérateurs provenant des Douanes par tranche d'effectifs à l'exclusion des entités étrangères basées hors de France.

Plus de la moitié des exportations réalisées par les PME et ETI françaises ont été le fait d'entreprises dont au moins un des établissements a été accompagné par la Team France Export.

Parce que l'ouverture à l'international est un levier de croissance indispensable et dans un contexte mondial particulièrement mouvant, la Team France Export, lancée par le Gouvernement en 2018, a été déployée sur le terrain au service des entreprises françaises pour contribuer à un double objectif : augmenter le nombre de PME et ETI exportatrices et augmenter le volume des exportations.

Dans le cadre de la loi NOTRe, les régions, qui disposent de la compétence économique, se sont emparées de cette initiative pour en faire un levier de développement à l'international. La Team France Export, déployée dans l'ensemble des régions métropolitaines et ultra-marines, est désormais un outil au service des stratégies de développement économique des Régions et sert les ambitions du Gouvernement en matière de commerce extérieur.

La Team France Export repose à la fois sur un accord stratégique État-Régions et sur un accord opérationnel sur le terrain, auprès des entreprises, entre Business France, CCI France et Bpifrance, ses membres fondateurs.

En pratique, les entreprises n'ont, depuis bientôt cinq ans, plus à contacter trois ou quatre organismes différents, mais bien un seul interlocuteur, leur conseiller international de proximité, disposant de toute la palette des offres publiques, ainsi que des meilleures offres du secteur privé. Cet interlocuteur, véritable chargé de clientèle, localisé au sein d'un guichet unique dans chaque région est, de

plus, spécialisé dans le secteur d'activité des entreprises qu'il suit. Actuellement, ce sont 250 conseillers internationaux qui sont déployés dans toutes les régions de France.

Maîtrisant tous les services d'accompagnement à l'export et ayant accès à l'ensemble des opportunités d'affaires, ils sont à même d'informer, de préparer, d'apporter des réponses sur-mesure et de contribuer ainsi efficacement au développement international des entreprises qu'ils conseillent.

Au-delà de ce dispositif de terrain unifié, **teamfrance-export.fr** est le pendant digital du réseau humain développé par la TFE dans les territoires. La plateforme repose sur un socle conçu au niveau national et permet de mutualiser les contenus, les parcours de navigation et les fonctionnalités. Ce socle est adapté, personnalisé et enrichi en informations locales pour chaque région.

Ainsi depuis juin 2019, il est possible d'accéder à 14 plateformes aux couleurs de chaque région (13 Régions métropolitaines et une plateforme dédiée aux entreprises ultramarines). L'entreprise qui souhaite se développer à l'export a ainsi accès à des contenus nationaux et régionaux sous forme de parcours personnalisés après ouverture d'un compte gratuit : tutoriels sur les fondamentaux de l'export ; solutions (accompagnement offert par les opérateurs publics et privés ; financement et aides nationales et régionales, RH, ...); agenda des événements, actualités, infos marchés, opportunités d'affaires...

Au total depuis la création de la Team France Export en 2018, ce sont **près de 31 500 PME et ETI françaises qui ont bénéficié de prestations d'accompagnement**, que ce soit en France ou à l'étranger.

Pour la seule année 2022, 12 928 entreprises distinctes ont fait appel aux services de la Team France Export : un record.

Parmi celles-ci, 10 512 ont bénéficié de prestations de projection à l'international par Business France ou par les cinq concessions de service public (Singapour, Norvège, Hongrie, Philippines, Belgique, Maroc en 2022 ; renouvellement en cours) et **4 083 de prestations de préparation**².

Plus de la moitié des entreprises accompagnées ont bénéficié de prestations collectives (53 %) ; 36 % ont été projetées à l'export au moyen de prestations in-

dividuelles et sur-mesure, et 21 % d'entre elles ont eu recours au dispositif V.I.E.

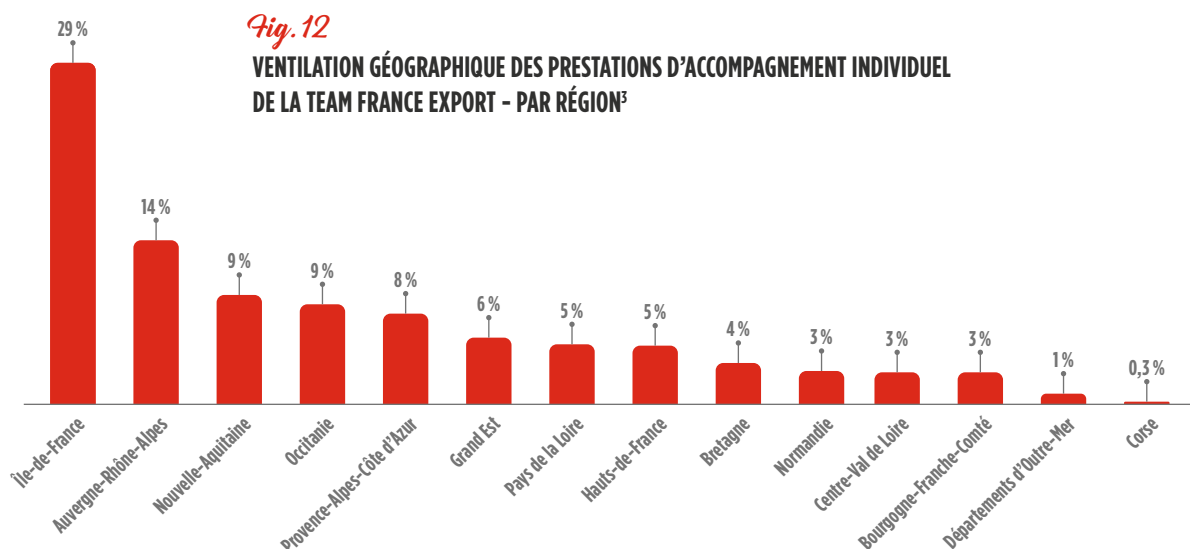
Ces services d'accompagnement permettent de concrétiser les projets à l'export des entreprises et d'accroître les montants exportés par les PME et ETI françaises.

Ainsi, **les montants exportés par l'ensemble des entreprises accompagnées ont atteint 144,3 Md€, soit plus de la moitié (51 %) des plus de 279 Md€ d'exportations totales réalisées par les PME et ETI françaises en 2022.**

Les entreprises faisant appel aux services de la Team France Export sont originaires de l'ensemble du territoire.

On retiendra également que l'Île-de-France regroupe 29 % des PME et ETI accompagnées. Les régions Auvergne-Rhône-Alpes (14 %) et Nouvelle-Aquitaine (9 %) complètent le podium.

² Certaines entreprises ont été à la fois préparées et projetées.



SOURCE : BUSINESS FRANCE

³ À date de publication, la valeur pour la région Bretagne ne prend pas en compte les entreprises suivies en propre par Bretagne Commerce International, partenaire exclusif de la Team France Export en Bretagne.

Les secteurs industriels tout comme les services ont recours à l'accompagnement du service public

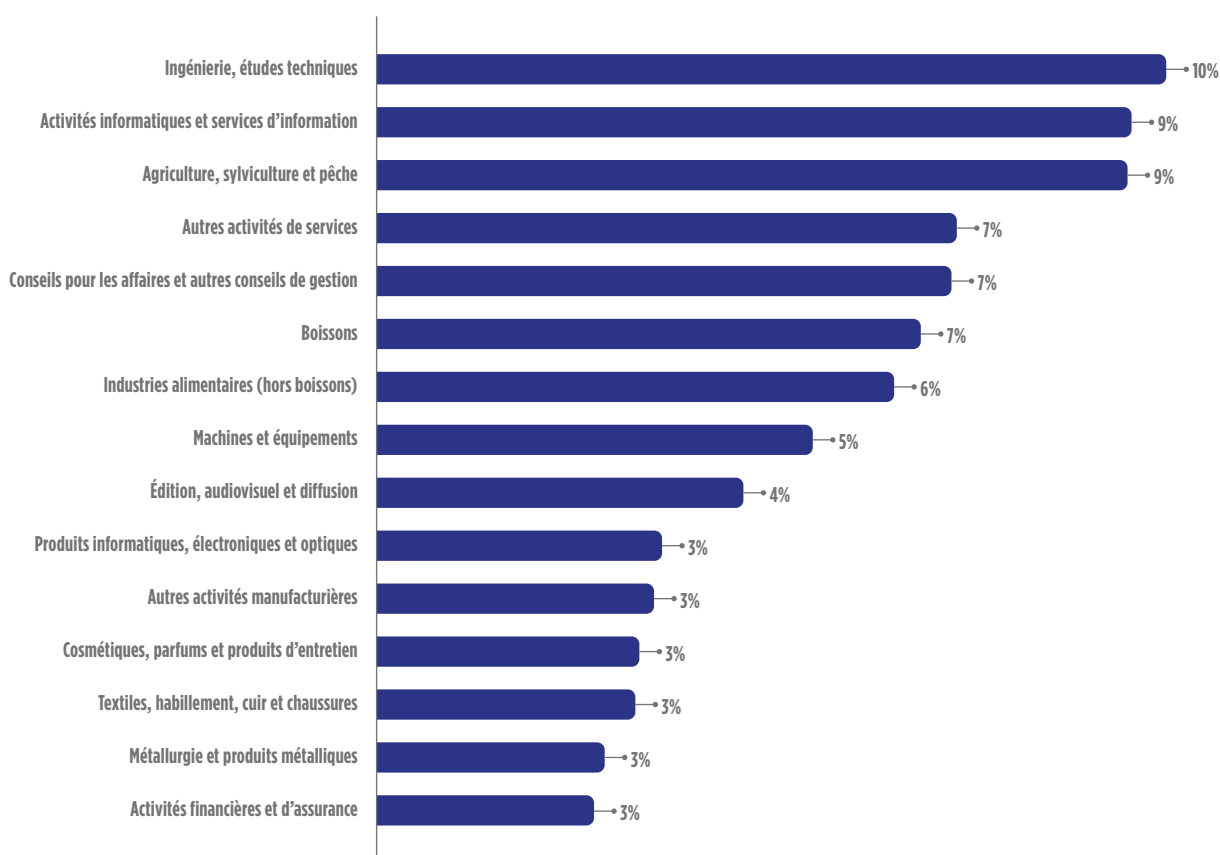
L'ensemble des activités de l'économie française font appel à l'expertise de la Team France Export.

Parmi les principaux secteurs industriels accompagnés figurent les industries alimentaires (13 %, y compris les boissons) et les machines et équipements (5 %).

S'agissant des services, les activités d'ingénierie et des études techniques (10 %) constituent le principal contingent d'entreprises accompagnées, suivies par les activités informatiques (9 %), les autres activités de services (7 %) et les conseils pour les affaires (7 %).

Fig. 13

PRINCIPAUX SECTEURS D'ACTIVITÉ DES PME ET ETI ACCOMPAGNÉES PAR LA TEAM FRANCE EXPORT EN 2022



SOURCE : BUSINESS FRANCE

L'Europe, premier marché prospecté par les entreprises suivies individuellement

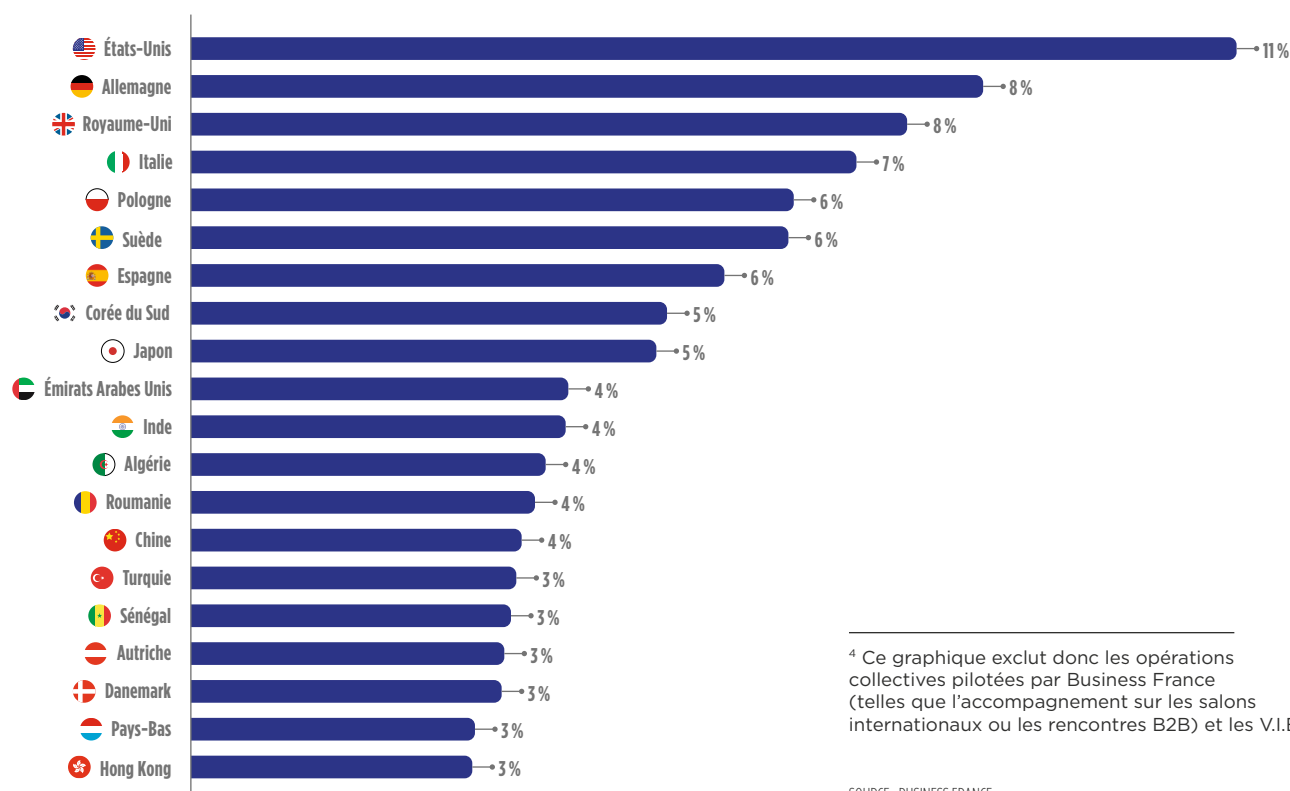
Les pays du continent européen (UE et hors UE) font l'objet de plus des deux-tiers (68 %) des demandes de prestations individuelles par les PME et ETI accompagnées en 2022 par la Team France Export : un chiffre en nette augmentation sur un an (+8 points de pourcentage). Cette évolution reflète le dynamisme des exportations françaises vers certains pays en particulier : l'Italie, l'Allemagne ou encore l'Espagne.

Néanmoins, en 2022, l'Allemagne est détrônée par les États-Unis comme premier marché ciblé par les clients de Business France : 11 % des demandes individuelles sont dirigées vers ce pays.

Les PME et ETI françaises orientent aussi leur développement vers d'autres marchés cibles : l'Afrique (21 % des demandes) et l'Asie (30 %), notamment la Corée du Sud et le Japon (5 % des demandes chacun), qui devancent l'Inde et la Chine (4 % chacun).

Fig. 14

VENTILATION GÉOGRAPHIQUE DES PRESTATIONS D'ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL⁴ DE LA TEAM FRANCE EXPORT PAR PAYS



⁴ Ce graphique exclut donc les opérations collectives pilotées par Business France (telles que l'accompagnement sur les salons internationaux ou les rencontres B2B) et les V.I.E.

SOURCE : BUSINESS FRANCE

“

ANNE SEMONIN PARIS

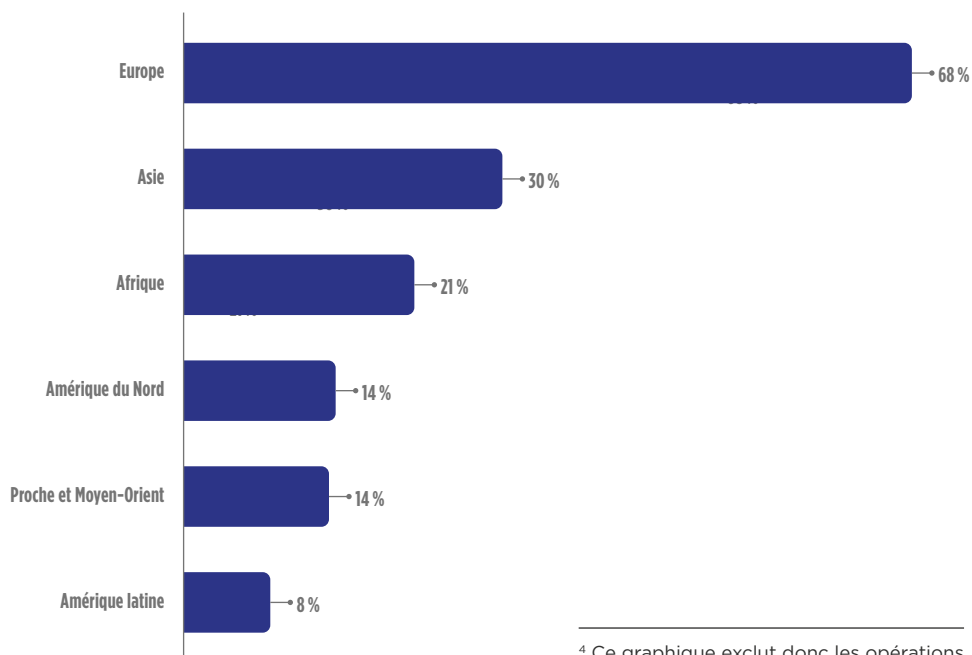
Grace au travail du Bureau Business France, nous avons pu identifier notre distributeur local et ainsi démarrer notre aventure au Vietnam au sein de trois hôtels prestigieux. Nous avons de nombreux autres beaux projets en préparation.

”

CONSULTER LE TÉMOIGNAGE COMPLET



VENTILATION GÉOGRAPHIQUE DES PRESTATIONS D'ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL⁴ DE LA TEAM FRANCE EXPORT PAR RÉGION



⁴ Ce graphique exclut donc les opérations collectives pilotées par Business France (telles que l'accompagnement sur les salons internationaux ou les rencontres B2B) et les V.I.E.

SOURCE : BUSINESS FRANCE

Business France projette à l'international des entreprises aux profils export variés

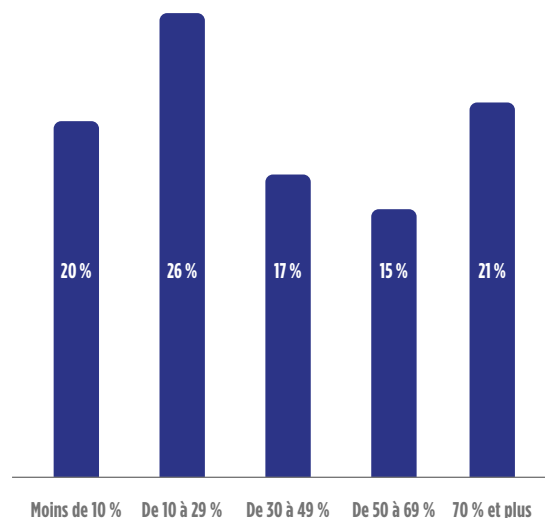
Business France propose ses solutions à toute entreprise souhaitant se développer à l'international, quels que soient son expérience et ses objectifs en la matière. En 2022, les entreprises projetées par ses soins justifiaient d'une ancienneté moyenne à l'export de 30 ans. Par ailleurs, les primo-exportateurs (entreprises n'ayant jamais exporté) représentaient 13 % des entreprises accompagnées à l'international.

La part du chiffre d'affaires réalisée à l'export est un indicateur qui permet d'estimer l'importance de l'export dans le modèle économique et le volume d'affaires des entreprises. Ainsi, les PME et ETI accompagnées par Business France en 2022 réalisaient en moyenne 39 % de leur chiffre d'affaires à l'international, contre 27 % pour l'ensemble des entreprises exportatrices françaises⁵. Les PME et ETI projetées à l'international par Business France se caractérisent ainsi par une activité à l'export plus soutenue ; un tiers d'entre elles réalisent plus de la moitié de leur chiffre d'affaires en dehors de l'Hexagone et 21 % attestent de 70 % ou plus de chiffre d'affaires réalisé à l'export.

⁵ Source : *Entreprises exportatrices par activité*, Insee, 2021

Fig. 15

PARTS DE CHIFFRE D'AFFAIRES RÉALISÉS À L'EXPORT



GRILLE DE LECTURE : 20 % des entreprises projetées à l'international par Business France réalisent moins de 10 % de leur chiffre d'affaires à l'export.

n = 2 482

SOURCE : BAROMÈTRE D'IMPACT BUSINESS FRANCE - IPSOS, 2022

En moyenne
39 %
du chiffre d'affaires des
entreprises accompagnées est
réalisé à l'international

1/3
des entreprises accompagnées
réalisent plus de la moitié
de leur chiffre d'affaires à
l'international

II. « OSEZ L'EXPORT », UN NOUVEAU PLAN AMBITIEUX POUR GÉNÉRER PLUS D'EXPORTATEURS ET D'EXPORTATIONS

En 2018, le Gouvernement annonçait à Roubaix une stratégie pour le commerce extérieur. Celle-ci s'est traduite par la création de la Team France Export (TFE). En 2020, au plus fort de la pandémie, le gouvernement lançait un plan de soutien pour accompagner la reprise des exportations dans un contexte international incertain et plus concurrentiel. Ce plan fût consolidé par la mise en œuvre du volet export du plan « France Relance » à l'automne 2020.

Afin de poursuivre l'effort engagé et d'atteindre l'objectif symbolique de 200 000 exportateurs à l'horizon 2030, des moyens renforcés et des aides à l'export vont être déployés avec le plan « Osez l'export ». Ce plan, annoncé le 31 août 2023 par le ministre délégué au Commerce extérieur, Olivier Becht, se décline autour de 3 priorités et 13 mesures de soutien, qui visent à préparer, accompagner et faire réussir les PME et ETI dans leur internationalisation :

1. INVESTIR DANS L'HUMAIN ET LES TERRITOIRES

1 Créer un VTE Export (Volontaire territorial de l'export en entreprise) : mise en place d'un dispositif financier d'aide à l'embauche qui permettra de soutenir les entreprises qui souhaitent enclencher leur internationalisation, depuis la France, en engageant des étudiants ou jeunes diplômés pour des missions dédiées à l'export.

2 Recruter en V.I.E plus de jeunes issus des Quartiers Prioritaires de la Ville ou de formations courtes : le plan promeut la diversification des profils des jeunes bénéficiaires du programme V.I.E (Volontariat international en entreprise) en assurant une subvention additionnelle : **prise en charge de deux mois d'indemnités pour le recrutement en V.I.E pour les candidats issus des quartiers prioritaires de la politique de la ville et de jeunes issus d'une formation courte.**

3 Convaincre toutes les entreprises dans les territoires, avec des actions de proximité et en s'appuyant sur les partenaires de proximité. Les équipes de la TFE iront prospecter directement les PME et ETIs au-delà de celles déjà identifiées pour élargir le vivier des entreprises exportatrices partout sur le territoire, y compris en Outre-Mer (missions dans les pays voisins de nos régions ultramarines, pour leur permettre d'aborder ces marchés). Par ailleurs, les parlementaires peuvent être une force de rassemblement des entreprises de leur circonscription

autour de l'écosystème local et national de l'export. C'est pourquoi un groupe de parlementaires sera créé : ils se feront le relais, voire l'amplificateur, de l'ambition nationale de l'export auprès des entreprises de leur circonscription et porteront leur voix au niveau de la Team France Export, en Région et à Paris.

4 Former les entrepreneurs aux enjeux de l'export avec la création, dans un premier temps, d'une Académie de l'export, plateforme digitale dédiée au recensement des formations à l'export. Grâce à ce catalogue en ligne des offres de formations export dispensées par la TFE, 50 000 entreprises seront formées à l'export en 5 ans.

Afin de poursuivre l'effort engagé et d'atteindre l'objectif symbolique de 200 000 exportateurs à l'horizon 2030, des moyens renforcés et des aides à l'export vont être déployés.

2. FAIRE GAGNER LA FRANCE À L'EXPORT

5 **Accompagner 5 000 entreprises sur les salons internationaux** grâce à une hausse de la subvention publique. Le plan export ambitionne de faire participer 5 000 TPE/PME/ETI, dont de nombreux primo-exportateurs, aux « pavillons France » pilotés par Business France, en portant la subvention publique à 30 % afin de compenser la forte hausse des coûts (logistique, aménagement).

6 Donner de la **visibilité aux produits français** sur les plateformes d'e-commerce *via* la promotion des PME et ETI françaises sur les e-vitrines de Business France et *via* les plateformes mondiales de e-commerce : alors que 20 % des échanges internationaux professionnels s'effectuent d'ores et déjà par voie numérique, la Team France Export déploiera une offre numérique plus agressive pour que nos PME/ETI accèdent à une prospection efficace. Le plan export prévoit un programme pour accélérer la prospection digitale au travers de vitrines des savoir-faire « marque France » et de « corners France » sur des plateformes BtoB internationales de référence afin de mobiliser **7 000 acheteurs internationaux sur les e-vitrines et les plateformes mondiales de e-commerce, au bénéfice de 4 500 PME françaises distinctes.**

7 Créer une **marque « France »** pour valoriser l'image des produits français, promouvoir leur rayonnement et stimuler leurs exportations.

8 Utiliser les **accords commerciaux de l'UE** pour investir de nouveaux marchés à des conditions douanières préférentielles : développement de modules de formation pour favoriser l'appropriation de ces outils d'accès au marché et en sensibilisant les principales filières à ces économies potentielles.

20 % des échanges internationaux professionnels s'effectuent d'ores et déjà par voie numérique.

**RETROUVEZ LE DOSSIER DE PRESSE RELATIF AU
LANCEMENT DU PLAN « OSEZ L'EXPORT »**



3. PRÉPARER L'AVENIR

9 **Soutenir 1 000 PME déjà lauréates** de « France 2030 » dans leur développement sur les marchés internationaux **en portant France 2030 à l'international** : Business France construira avec le Secrétariat général pour l'investissement une offre d'accompagnement pour le développement international des lauréats de France 2030, qui déploie un investissement massif de 54 milliards d'euros, axé sur l'innovation et la décarbonation, pour transformer l'économie française.

10 Faire bénéficier des « Booster », **accélérateur** sectoriel ou géographique, à **200 PME-ETI à fort potentiel** : 20 programmes d'accélération par an pour générer rapidement des courants d'affaires export substantiels et contribuer à l'essor de nouveaux champions français internationaux, en particulier industriels. La Team France Export ouvrira à des entreprises sélectionnées et motivées des « Boosters + » sur des zones géographiques à potentiel et sur des filières prioritaires liées à « France 2030 » ou mixtes.

11 Aider les entreprises à **participer aux grands projets internationaux et favoriser les échanges avec les acheteurs internationaux** : un programme pour faire venir en France chaque année 700 acheteurs étrangers choisis, à l'occasion de salons internationaux en France, ou de façon opportuniste.

12 **Moderniser et digitaliser les outils des financements** du commerce international :
- **Octroi du dispositif français d'assurance-crédit aux sociétés étrangères** qui montent des projets à participation française importante. Ces financements permettront aux acheteurs étrangers de passer des commandes aux entreprises françaises qui les fournissent.

- **Création de guides de l'export par filière**, qui permettront aux porteurs de projets d'avoir accès aux potentiels fournisseurs français. Ils recenseront les principales informations (taille, sous-secteur d'activité, expérience à l'export, localisation des sites de production).

- **Simplification des règles et modernisation du guide de part française** pour faciliter l'accès aux financements exports.

13 **Faciliter l'accès aux financements export** et dématérialiser leurs procédures : **Mise en œuvre des recommandations de Paris Europlace pour accélérer la digitalisation des activités de financement du commerce international.**

Ces soutiens s'exerceront dans le cadre de la Team France Export, associant, outre ses membres fondateurs (Business France, les Chambres de Commerce et d'Industrie et Bpifrance), des partenaires publics et

privés dans un continuum sur le terrain en France, de l'accompagnement au financement. Ils s'articuleront avec les dispositifs régionaux d'appui à l'export.



4 PERFORMANCE À L'EXPORTATION DES PME ET ETI ACCOMPAGNÉES

L'action de la Team France Export continue d'avoir un impact mesurable sur la performance à l'export des entreprises qu'elle accompagne au quotidien dans leur préparation (CCI) ou leur projection sur des marchés étrangers (Business France).

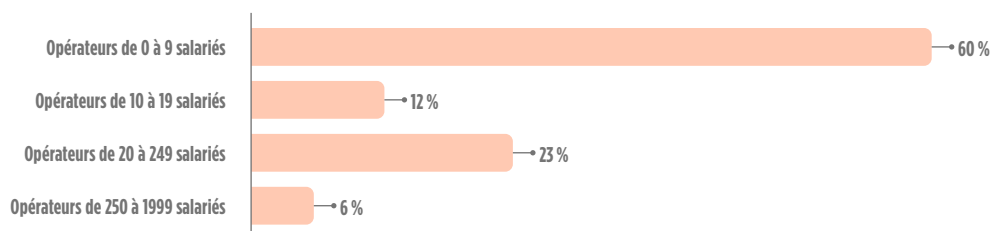
I. L'ACCOMPAGNEMENT DE LA TEAM FRANCE EXPORT INITIE ET CONTRIBUE À PÉRENNISER LE DÉVELOPPEMENT À L'INTERNATIONAL DES PME ET ETI

Au total, en 2022, on recense 1 036 entreprises ayant commencé leur activité à l'international (exportations de marchandises recensées par les Douanes).

Plus de la moitié d'entre elles (60 %) sont des micro-entreprises (entre 0 et 9 salariés).

Fig. 16

LES NOUVEAUX EXPORTATEURS EN 2022 ACCOMPAGNÉS PAR LA TEAM FRANCE EXPORT PAR TAILLE (EN %)



SOURCE : DOUANES FRANÇAISES

Fait remarquable, par ailleurs, et observé depuis plusieurs années, les entreprises suivies par la Team France Export maintiennent plus largement leur activité à l'export que l'ensemble des entreprises françaises.

94 %
des PME et ETI suivies par la TFE
ont maintenu leur activité
à l'export en 2022

23 %, soit près du quart des entreprises recensées par les Douanes qui exportaient des marchandises en 2021 n'en ont pas envoyé à l'étranger en 2022 (31 300 opérateurs ont cessé leurs opérations d'exportations en 2022). Cette constatation s'avère stable sur les 10 dernières années.

Ce taux de sortie est 4 fois moins élevé pour les entreprises accompagnées : près de 94 % des PME et ETI suivies qui ont exporté en 2021 ont poursuivi leur activité à l'export en 2022.

Fig. 17

TAUX DE MAINTIEN DES OPÉRATEURS À L'EXPORTATION ENTRE 2021 ET 2022



SOURCE : DOUANES FRANÇAISES ; CALCULS BUSINESS FRANCE

II. LES SERVICES PROPOSÉS PAR BUSINESS FRANCE ET LES CCI CONTRIBUENT SIGNIFICATIVEMENT AU DÉVELOPPEMENT À L'EXPORT DES ENTREPRISES SUIVIES

Selon les données croisées avec les fichiers des Douanes, en 2022, le montant des exportations des PME et ETI a atteint 144,3 Md€, soit un niveau d'exportation supérieur de 15 % au niveau d'avant-crise (+18,5 Md€ par rapport à 2019).

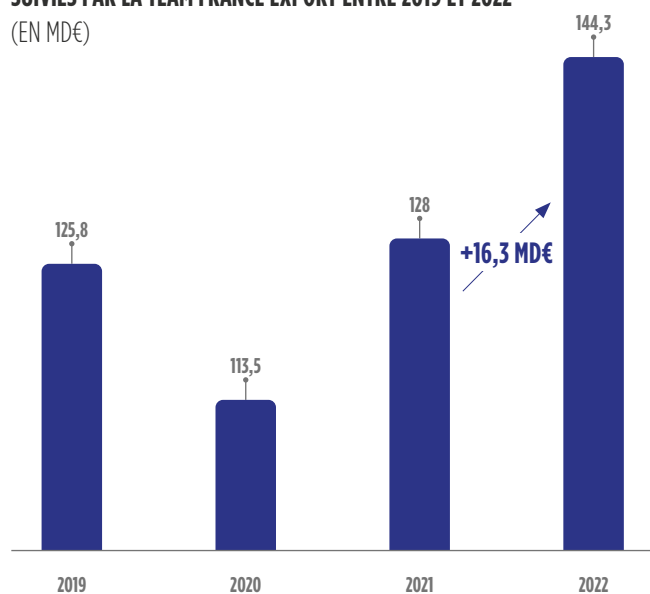
L'effet de rattrapage constaté en 2021 se poursuit en 2022 avec **une hausse des exportations de biens en valeur de plus de 16,3 Md€** après 14,5 Md€ d'augmentation entre 2020 et 2021.

Pour mémoire, en 2020, la baisse des ventes à l'étranger des PME et ETI accompagnées par la Team France Export avait été près de deux fois moins forte que pour l'ensemble des entreprises françaises, et près de trois fois moins forte que pour les grandes entreprises.

On notera également que les micro-entreprises (entre 0 et 9 salariés) accompagnées **ont vu leurs exportations augmenter de près de 12 % par rapport au niveau d'avant-crise**, soit 1,7 point de pourcentage de plus que pour les entreprises non accompagnées : c'est un marqueur supplémentaire de l'impact de l'action de la Team France Export sur leur développement à l'international.

Fig. 18

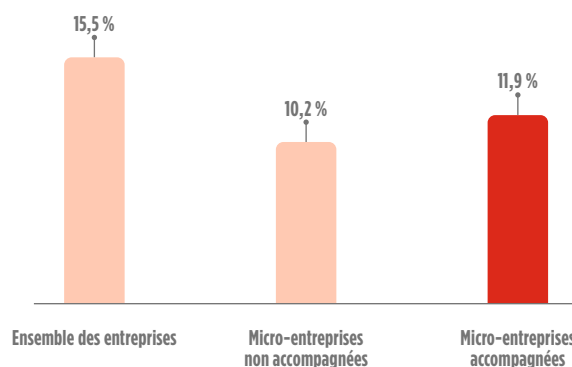
ÉVOLUTION DES MONTANTS EXPORTÉS PAR LES ENTREPRISES SUIVIES PAR LA TEAM FRANCE EXPORT ENTRE 2019 ET 2022 (EN MD€)



SOURCE : DOUANES FRANÇAISES

Fig. 19

ÉVOLUTION DES MONTANTS EXPORTÉS ENTRE 2019 ET 2022



SOURCE : DOUANES FRANÇAISES

L'effet de rattrapage constaté en 2021 se poursuit en 2022 avec une hausse des exportations de biens en valeur de plus de 16,3 Md€ par rapport à 2021.

III. LES ÉTUDES MENÉES PAR IPSOS POUR LE COMPTE DE BUSINESS FRANCE ATTESTENT DE L'IMPACT PROSPECTIF EN TERMES DE CARNET DE COMMANDE ET DE CRÉATION D'EMPLOIS

À partir des données recueillies auprès des entreprises interrogées dans le cadre de l'étude d'impact menée par l'institut IPSOS pour Business France, des extrapolations sont réalisées afin d'estimer l'impact global de la stratégie à l'exportation des entreprises suivies sur leur chiffre d'affaires et sur le nombre d'emplois dont elles sont à l'origine.

+56 %
de chiffre d'affaires additionnel

+55 %
d'emplois générés

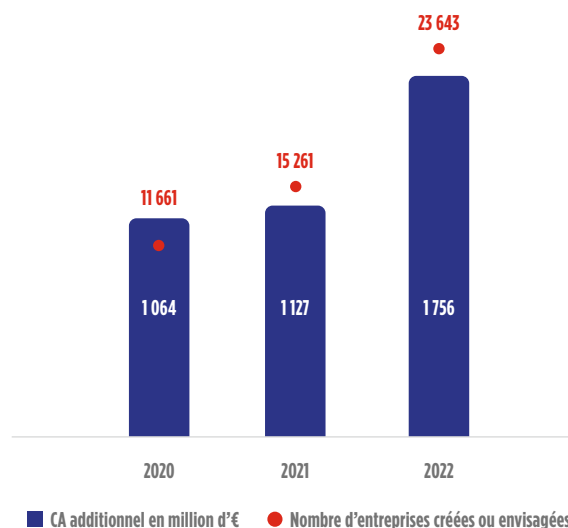
pour les PME et ETI françaises
accompagnées en 2022 par rapport à 2021

L'étude révèle ainsi que l'accompagnement par Business France permet de générer **1,7 Md€ de chiffre d'affaires additionnel pour les PME et ETI françaises**, soit une moyenne de 167 000 € par entreprise, contre 142 000 € en 2021. En fonction des cycles de ventes, de production et de réalisation des projets, ce carnet de commandes additionnelles sera matérialisé dans les exportations soit immédiatement soit dans la période à venir.

Le surcroît d'activité généré par ces nouveaux courants d'affaires permet aux entreprises concernées de créer de l'emploi. Les résultats de l'étude IPSOS indiquent qu'environ **23 600 emplois supplémentaires**, créés ou envisagés par ces entreprises, sont attendus en France, soit une moyenne de 2,25 emplois générés par entreprise, contre 1,93 en 2021.

Fig. 20

ÉVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES ET DES EMPLOIS ADDITIONNELS GÉNÉRÉS PAR LES ENTREPRISES SUITE À L'ACCOMPAGNEMENT DE LA TFE



SOURCE : BAROMÈTRE D'IMPACT BUSINESS FRANCE – IPSOS, 2022

ÉLÉMENTS MÉTHODOLOGIQUES : IPSOS - BUSINESS FRANCE

Depuis 2012, Business France a mis en place une mesure de l'impact de ses actions sur le développement international des entreprises exportatrices qu'elle accompagne.

Pour réaliser cette mesure, Business France a fait appel à l'institut d'études IPSOS qui interroge chaque année un grand nombre d'entreprises suivies – près de 2 700 PME et ETI en 2022. Elles sont interrogées six mois après la prestation dont elles ont bénéficié (12 mois pour celles qui ont recours au dispositif V.I.E). Une seconde enquête est effectuée à deux ans auprès de celles ayant déclaré « être en cours de négociation » afin de connaître le taux de transformation effectif sur cette cible. IPSOS envoie dans un premier temps un questionnaire en ligne à l'ensemble des entreprises éligibles à l'enquête, puis procède à des enquêtes téléphoniques dans un second temps. Ces enquêtes permettent notamment de déterminer un « taux d'impact » ou taux de transformation effectif, c'est-à-dire le pourcentage d'entreprises servies qui concrétisent un ou plusieurs courants d'affaires dans les deux ans : obtention d'une commande ou signature d'un accord de distribution, d'implantation ou d'acquisition. Pour permettre de disposer de données de chiffre d'affaires et de création d'emplois fiables en vue d'une communication externe, IPSOS a créé un modèle d'extrapolation des données d'enquête.

Ce modèle d'extrapolation permet de :

- détecter les valeurs extrêmes de chiffre d'affaires et d'emplois communiquées par les répondants en suivant des règles de « cleaning ». Ces répondants sont rappelés par IPSOS qui prendra la décision de les exclure ou non du calcul ;
- exclure les entreprises se disant « Pas trop sûres » ou « Pas du tout sûres » des chiffres communiqués ;
- exclure les entreprises disant avoir plus de 5 000 salariés.

L'extrapolation se déroule en plusieurs étapes :

1. Les variables qui ont un impact significatif sur le gain en chiffre d'affaires et en emplois créés sont identifiées. Il s'agit de la taille des entreprises (TPE, PME, ETI + GE) et des filières (Agrotech, Art de vivre et Santé, Industrie & Cleantech, Tech & Services).
2. Pour chacun des univers préalablement construits, un modèle a été mis en place, au niveau entreprise, basé sur le croisement entre le chiffre d'affaires supplémentaire perçu sur l'ensemble des affaires courantes actuelles et futures et le chiffre d'affaires de l'entreprise. Le même système est mis en place pour la création d'emplois.
3. Des règles de « cleaning » ont été mises en place à partir des deux premières étapes.

À la suite de l'analyse des données d'enquête, les règles d'utilisation des entreprises pour le chiffre d'affaires sont :

- TPE – Le gain apporté par Business France ne peut pas être dix fois supérieur au montant du CA.
- PME – Le gain apporté par Business France ne peut pas être cinq fois supérieur au montant du CA.
- ETI et GE – Le gain apporté par Business France ne peut pas être deux fois supérieur au montant du CA.
- TPE – Le nombre d'emplois créés ne peut pas être supérieur à 20 (France)/40 (Étranger) emplois.
- PME – Le nombre d'emplois créés ne peut pas être supérieur à 100 (France)/200 (Étranger) emplois.
- ETI + GE – Le nombre d'emplois créés ne peut pas être supérieur à 200 (France)/400 (Étranger) emplois.

Base utilisée pour les extrapolations :

2 664 entités différentes ont répondu à l'enquête pour l'année 2022.

Critères de non prise en compte pour l'extrapolation :

- Le répondant ne sait pas si du CA a déjà été généré ou ne connaît pas le montant de ce CA pour un marché à minima (-403 entreprises).
- Le répondant déclare ne pas avoir confiance dans les chiffres communiqués (-286 entreprises supplémentaires).
- Si l'information de filière n'est pas connue, nous ne pouvons pas extrapoler (-19 entreprises supplémentaires).
- Si l'information de taille d'entreprise n'est pas connue, nous ne pouvons pas extrapoler (-1 entreprise supplémentaire).
- Si l'information de région n'est pas connue, nous ne pouvons pas extrapoler (-5 entreprises supplémentaires).
- Nombre d'entreprises exclues du modèle car représentant des valeurs extrêmes (-1 entreprise supplémentaire).

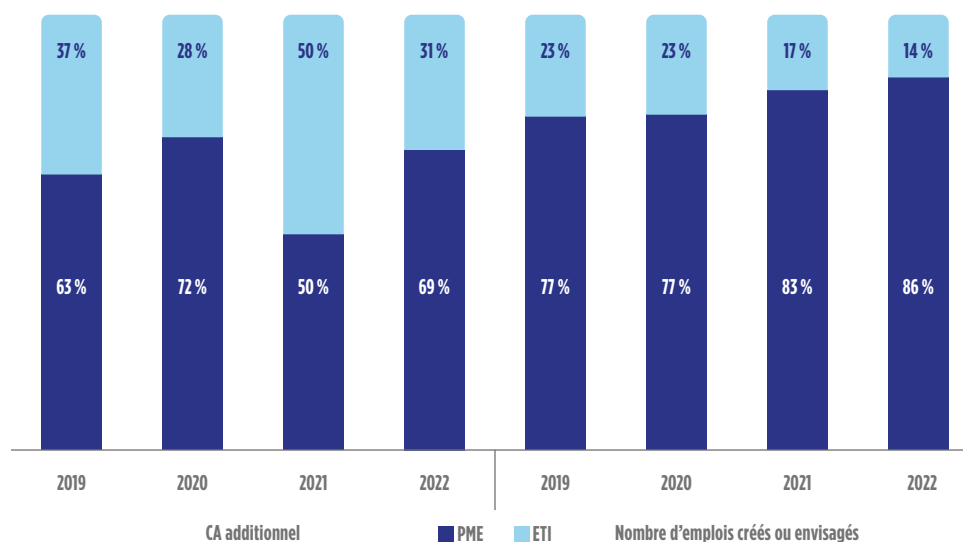
1 943 entreprises disposent de l'ensemble des critères nécessaires à l'extrapolation du chiffre d'affaires. Ces entreprises permettront de réaliser l'extrapolation sur la population globale des 10 512 entreprises aidées par Business France et éligibles à l'enquête.

Le mode de sélection est identique pour les recrutements, mais l'exclusion est moindre en raison de réponses au niveau total entreprise, et non marché par marché. Ainsi, 2 416 entreprises disposent de l'ensemble des critères nécessaires à l'extrapolation.

Fig. 21

ÉVOLUTION DE LA RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES ET DES EMPLOIS ADDITIONNELS ENTRE LES PME ET LES ETI

Globalement, **ce sont les PME qui génèrent le plus de chiffre d'affaires et d'emplois additionnels à la suite de l'accompagnement de Business France en 2022.** Elles sont à l'origine de près de 70 % du chiffre d'affaires (31 % pour les ETI) et de 86 % des emplois (14 % pour les ETI).



SOURCE : BAROMÈTRE D'IMPACT BUSINESS FRANCE – IPSOS, 2022

Si l'on rapporte ces chiffres au nombre d'entreprises, on constate que les ETI dégagent en moyenne 369 000 € de chiffre d'affaires additionnel, soit davantage que les PME, qui génèrent, quant à elle, 153 000 €. Néanmoins, les PME parviennent à créer ou envisager 2,58 emplois en moyenne à la suite de l'accompagnement de la TFE, contre 2,31 emplois pour les ETI.

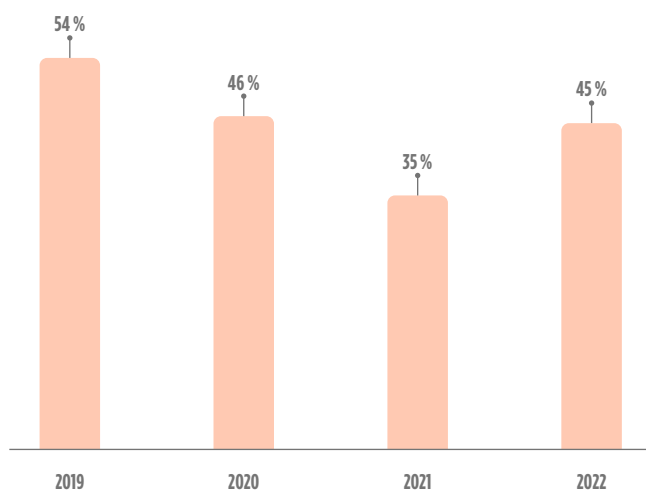
Globalement, ce sont les PME qui génèrent le plus de chiffre d'affaires et d'emplois additionnels à la suite de l'accompagnement de Business France en 2022.

En 2022, la part des PME et ETI ayant concrétisé un ou plusieurs courants d'affaires s'établit à 45 % : une nette augmentation par rapport à 2021 (+10 points), mais qui reste encore en deçà du niveau observé en 2019, avant le début de la crise sanitaire. Cet indicateur de « transformation » est en grande partie lié au contexte économique ou géopolitique qui impacte les échanges mondiaux et les stratégies d'internationalisation.

Par ailleurs, 65 % des PME et ETI accompagnées par la TFE déclarent avoir atteint leurs objectifs à l'export.

Fig. 22

ÉVOLUTION DU TAUX D'IMPACT DES ENTREPRISES FRANÇAISES ACCOMPAGNÉES PAR LA TFE



SOURCE : BAROMÈTRE D'IMPACT BUSINESS FRANCE – IPSOS, 2022

65 % des PME et ETI accompagnées par la TFE déclarent avoir atteint leurs objectifs à l'export.



ARCK SENSOR

Nous avons fait appel au service de Business France en Chine pour communiquer autour du savoir-faire d'Arck Sensor sur le marché chinois. Concrètement, cet accompagnement a démarré par la diffusion d'un communiqué de presse axé sur nos solutions dans le domaine du contrôle de qualité. Business France nous a aidés à rédiger, traduire et diffuser ce communiqué de presse auprès d'un ciblage composé de médias généralistes, économiques et industriels. L'objectif était de générer un maximum de retombées pour accroître notre notoriété et développer notre empreinte numérique en Chine. [...] La diffusion du communiqué de presse a permis de générer 35 retombées médiatiques. L'audience touchée a atteint 1 620 477 personnes et l'équivalence publicitaire s'est élevée à 57 600 €. C'est donc une belle opération en matière de visibilité de notre offre et de développement de notre empreinte numérique dans les médias chinois.



CONSULTER LE TÉMOIGNAGE COMPLET





POSTFACE

Au cours du premier semestre 2023, dans un contexte de demande intérieure atone, l'activité économique a été portée par le commerce extérieur du fait d'une augmentation plus forte des exportations que des importations.

La croissance et les échanges mondiaux ralentissent

Après une croissance économique s'établissant à +3,5 % en 2022, l'économie mondiale ralentit en 2023 à +2,6 % selon les prévisions de l'OMC. Cette contraction s'explique par la persistance de l'inflation et le resserrement monétaire mis en œuvre par les banques centrales pour l'endiguer, en particulier aux États-Unis et dans l'Union européenne. Si les prix de l'énergie et des denrées alimentaires de base ont certes diminué, l'inflation sous-jacente, qui exclut, elle, ces catégories de produits, a persisté. Au mois d'août 2023, l'inflation sous-jacente dans la zone euro était encore de 5,3 %.

La croissance du commerce mondial de marchandises en volume est également sur une tendance baissière (+0,8 % contre +3 % en 2022). Malgré une certaine diminution de l'inflation, les échanges ont pâti d'une reprise économique plus faible qu'attendu en Chine après la suppression des restrictions liées à la pandémie, et de la persistance de la guerre en Ukraine.

306 Md€
le montant des exportations françaises
au 1^{er} semestre 2023

Les exportations françaises ont porté la croissance au 1^{er} semestre en 2023

Au cours du premier semestre 2023, les exportations françaises ont atteint 306 Md€, un montant en léger recul de -1,3 % par rapport au second semestre 2022 – en raison notamment de la chute des cours des matières premières : énergie, produits agricoles – qui masque les bonnes performances à l'export des secteurs de l'aéronautique (+12 %), de l'automobile (+8 %) ou encore des parfums et cosmétiques (+7 %). Au second trimestre, en particulier, le commerce extérieur a été le principal contributeur à la hausse de la croissance économique française.

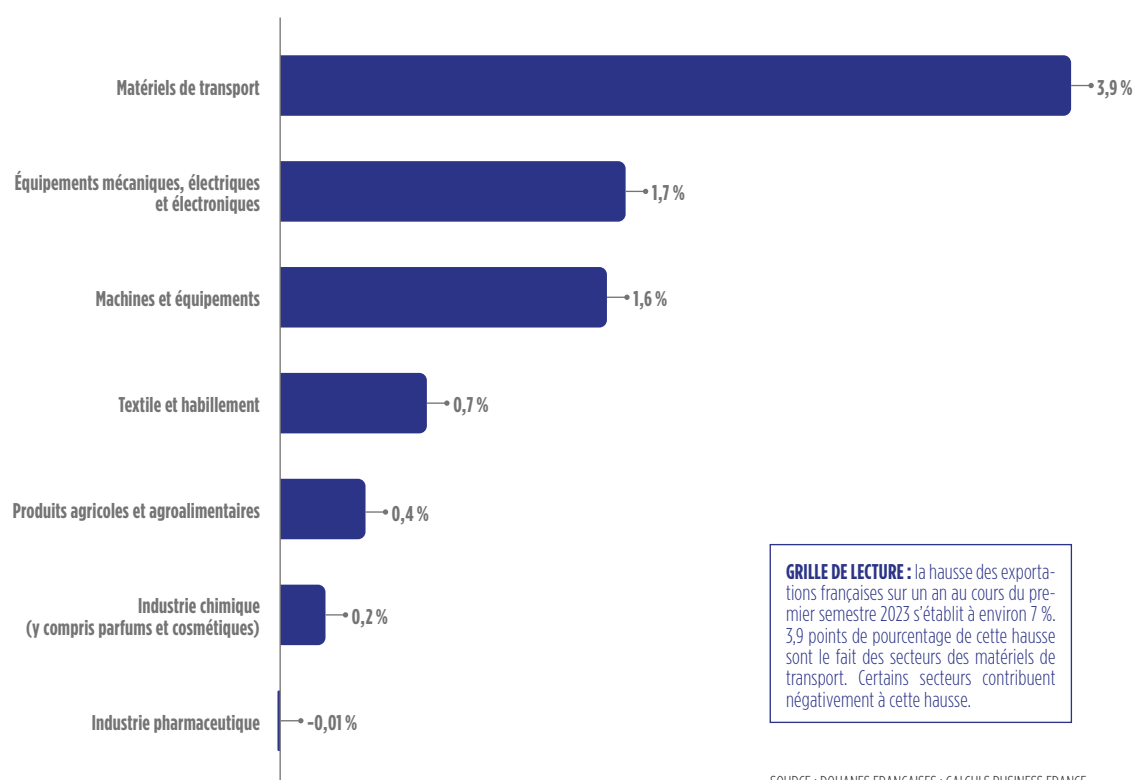
La croissance des exportations du premier semestre 2023 atteint en revanche +7 % si on la compare à la même période l'année précédente. Les matériels de transport ont le plus contribué à cette hausse (+3,9 %), notamment grâce aux cadences de production plus élevées dans le secteur aéronautique. D'autres secteurs industriels se démarquent : les équipements mécaniques, électriques et électroniques (+1,7 % de contribution à la hausse) et les machines et équipements (+1,6 %).

Le nombre d'entreprises exportatrices a continué d'augmenter : au premier trimestre 2023, elles étaient 147 900 à avoir eu une activité à l'export, un chiffre en hausse de +9,2 % depuis fin 2021 et qui atteint un nouveau record.

Les services commerciaux maintiennent un haut niveau d'exportations : ils sont en hausse de +1,5 % au premier semestre par rapport au premier semestre 2022. Les exportations restent portées par le secteur des voyages (+15 %), ainsi que par les services financiers (+12 %). Les services de transport se maintiennent à un niveau élevé mais diminuent de 21 % en raison du retour à la normale des coûts du transport maritime.

Fig. 23

**CONTRIBUTION À LA CROISSANCE DES EXPORTATIONS D'UNE SÉLECTION DE SECTEURS
EXPORTATEURS ENTRE LE 1^{ER} SEMESTRE 2022 ET LE 1^{ER} SEMESTRE 2023**



*La hausse des exportations du premier semestre 2023 atteint +7 %
si on la compare à la même période l'année précédente.*

**RETROUVEZ LES TÉMOIGNAGES ET LA PROGRESSION
DES ENTREPRISES ACCOMPAGNÉES
PAR LA TEAM FRANCE EXPORT
DANS LE BOOK « PAROLES D'EXPORTATEURS »**





Directeur de la publication : Laurent Saint-Martin, Directeur Général de Business France

Rédacteurs : Jérémy Zribi, Vincent Duret

Contributeurs : Direction Marketing, Direction du Réseau France, Direction générale du Trésor

Coordination éditoriale : Direction des Contenus et Partenariats

Conception, réalisation : Nathalie Jacquemin Murtin, Novembre 2023

Photos : Adobe Stock, couverture OBO / Clandoeil.fr



ET LES PARTENAIRES



Direction générale du Trésor

teamfrance-export.fr
[#TeamFranceExport](https://twitter.com/TeamFranceExport)